

A propos d'un règlement militaire allemand

C'était à mon tour de prendre la parole dans Paris-Centre quand au moment d'écrire mon article, le report de Berlin, d'un ami, ancien officier supérieur pendant la guerre, des considérations extrêmement in-

dressantes sur diverses manœuvres allemandes destinées à « endormir » la public française. Je cède donc mon tour à mon correspondant.

Jacques PERICARD

Berlin, 2 septembre

Personnel ou matériel ? Tel est la question posée actuellement à graves controverses dans les milieux militaires du monde entier.

Il est curieux de constater, à ce sujet l'essentiel du nouveau règlement de manœuvres allemandes. Car, n'oublions pas qu'il existe aujourd'hui une armée allemande... à main de Wilson !

En résumé, ce règlement pose en principe que le manque de matériel ne doit pas entraîner chez une bonne infanterie, une diminution de l'esprit offensif.

En un mot, le moral doit avoir le pas sur le matériel. Plus intéressante est encore la lecture de l'ouvrage « Matériel oder moral », de Von Taysen, paru en 1921.

Au cours de ce livre, nous relevons :

1° L'aveu que l'artillerie française est encore considérée comme étant la première du monde.

2° L'affirmation qu'un excès de matériel nuit au bon moral.

Première question. — Pourquoi le gouvernement allemand a-t-il exigé d'assurer sa armée en 1914, le maximum de puissance matérielle brutale, « kolossale » fit-il soutenir ostensiblement par ses techniciens militaires une thèse diamétralement opposée ? Pourquoi brûla-t-il ce qu'il a adoré ?

Parce que, dans l'éventualité d'un conflit, il veut contre-balancer la puissance d'armement des Français, par la masse de ses propres soldats. On perdra du monde, mais on aura la victoire. D'où la nécessité d'exalter l'esprit d'offensive du fantassin allemand surtout de celui qui a fait la guerre et chez qui reste vivace le souvenir de Verdun. Pas besoin de canon, là où l'on dispose de vaillantes poitrines.

Deuxième question. — Pourquoi le commentateur de Von Taysen cité plus haut ? Parce que le commandement français, qu'il le veuille ou non, est obligé de contre-balancer l'infériorité numérique de ses effectifs par un matériel nombreux et perfectionné. (Voir guerre du Rif à l'heure actuelle).

Le peuple, et surtout le parlementaire français, est impressionnable. De plus, malheureusement, certains militaires, depuis 1914, n'ont rien appris ni rien oublié. Peut-être cette idée, lancée par un officier supérieur allemand, germera-t-elle en France ?

Pourquoi, se dira le public français, puis-je le matériel de guerre est inutile, payer de lourds impôts pour l'entretenir ? Donc, réduisons nos approvisionnements et comptons, nous aussi, sur les poitrines de nos enfants.

Voilà le double but poursuivi par le régime et par l'ouvrage de Von Taysen.

Discussion du problème

Dans toute action militaire, trois facteurs entrent en jeu :

Le nombre de combattants ; les forces psychiques (moral, discipline, commandement, instruction) ; le matériel.

Deux de ces facteurs sont d'ordre mathématique : nombre et matériel. L'autre, (forces psychiques) est du domaine des impondérables. Comme rien ne prouve que ces forces ne jouent pas avec autant d'efficacité chez nos adversaires que chez nous que par exemple, leur haine et leur férocité ne soient plus efficaces, autant que notre patriotisme, à nous, Français, d'ardeur guerrière et combative, il en résulte que ce facteur psychique étant sinon égal du moins équivalent de part et d'autre s'annule de lui-même, et qu'il ne reste plus à discuter que du rapport devant exister entre le nombre (l'effectif) et le matériel.

L'élection du président de la Commission des finances n'ira pas sans tirage

Paris, 10 septembre. — La commission des Finances de la Chambre est convoquée pour mardi prochain, 15 septembre, pour procéder à l'élection de son président en remplacement de M. Vincent-Auriol, démissionnaire. On se souvient qu'à la fin de la dernière session parlementaire, la discussion des articles réservés de la loi de Finances, M. Vincent-Auriol avait donné sa démission après s'être trouvé momentanément en désaccord avec la majorité de ses collègues.

Jusqu'à présent, aucun membre de la commission n'a encore posé sa candidature. Toutefois dans les milieux parlementaires, on a mis en avant les noms de MM. Henri Simon, député du Tarn et de M. Malvy, député du Lot, tous deux anciens ministres et appartenant au parti radical socialiste.

Mais il n'est pas impossible que M. Vincent-Auriol, qui sera certainement l'objet des sollicitations les plus pressantes de la part de ses collègues revienne sur sa décision et accepte de reprendre la place qu'il a occupée depuis le début de la législature. Toutefois, si M. Vincent-Auriol devait maintenir sa démission, les quatre groupes de gauche de la Chambre seraient convoqués spécialement à l'effet de désigner un candidat unique à la présidence de la commission. Il y a lieu de souligner à ce sujet que M. Malvy a déjà été sollicité par nombre de ses amis.

M. BONCOUR PRENDRA LA PAROLE SAMEDI A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Genève, 10 septembre. — M. Paul Boncour répondra au nom de la délégation française, samedi prochain, au discours que M. Chamberlain a prononcé aujourd'hui.



LIRE EN PAGE 2 :

Nos Informations de Dernière Heure. Les Sports.

EN PAGE 3 :

La saison à Vichy. La correctionnelle de Nevers. Les préparatifs de la fête de Moulins-Engilbert.

Un grave accident d'auto dans le Loiret.

EN PAGE 4 :

Les courses de Charolles. La vengeance dans le Chalonnais.

EN PAGE 5 :

Nos renseignements agricoles.

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHÈQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

Dix-septième année. - N° 6.041

Table with columns: ALONNEMENTS, ANNÉE, TRIMESTRE, SEMAINE, N° 1, N° 2, N° 3, N° 4, N° 5, N° 6, N° 7, N° 8, N° 9, N° 10, N° 11, N° 12, N° 13, N° 14, N° 15, N° 16, N° 17, N° 18, N° 19, N° 20, N° 21, N° 22, N° 23, N° 24, N° 25, N° 26, N° 27, N° 28, N° 29, N° 30, N° 31, N° 32, N° 33, N° 34, N° 35, N° 36, N° 37, N° 38, N° 39, N° 40, N° 41, N° 42, N° 43, N° 44, N° 45, N° 46, N° 47, N° 48, N° 49, N° 50, N° 51, N° 52, N° 53, N° 54, N° 55, N° 56, N° 57, N° 58, N° 59, N° 60, N° 61, N° 62, N° 63, N° 64, N° 65, N° 66, N° 67, N° 68, N° 69, N° 70, N° 71, N° 72, N° 73, N° 74, N° 75, N° 76, N° 77, N° 78, N° 79, N° 80, N° 81, N° 82, N° 83, N° 84, N° 85, N° 86, N° 87, N° 88, N° 89, N° 90, N° 91, N° 92, N° 93, N° 94, N° 95, N° 96, N° 97, N° 98, N° 99, N° 100.

LA GUERRE DU RIF

L'ennemi est attaqué sur terre et sur mer...et dans les airs

Le maréchal Pétain a élaboré un plan qui est en cours d'exécution

Le communiqué espagnol

Madrid, 10 septembre. — Le Directeur communique à la presse la note suivante :

« Les dernières nouvelles d'Alhucemas sont très satisfaisantes. Aujourd'hui, les troupes du général Saro, complètent leur ravitaillement et consolident leurs positions en parachevant la fortification des positions très importantes occupées hier. « L'ennemi a réagi avec peu d'intensité, bien que les troupes se soient installées au cœur de la zone rebelle. Les pertes espagnoles au cours de la nuit et de la journée n'ont été environ que d'une trentaine d'hommes. « Les troupes du général Fernandez Pérez n'ont pas encore débarqué. « Dans la région ouest, l'ennemi s'obstine à rompre le front du secteur des Beni Noyar. Une colonne opérant en cette région, commandée par le général Soega, a soutenu de rudes combats. Certains postes importants ont été occupés, malgré une sérieuse résistance de l'ennemi, qui était pourvu de canons, de mitrailleuses et de bombes à main. « Le général Primo de Rivera demeurera à Tétouan jusqu'à ce que les dernières précisions concernant l'action politique et militaire dans toute la zone soient bien définies. « Le chef de la liaison espagnole auprès du quartier général du maréchal Pétain, communique que vraisemblablement demain les troupes françaises entreprendront une énergique offensive au centre de la ligne d'opérations et dans une zone conformément au plan arrêté de concert. »



Le général PRIMO DE RIVERA qui commande les forces espagnoles

Les opérations navales

Paris, 10 septembre. — L'amiral Hallier, commandant les forces navales françaises qui coopèrent avec les forces espagnoles au Maroc, vient de rendre compte au ministre de la marine, que les opérations entreprises le 6 septembre par les forces franco-espagnoles, se sont déroulées dans d'excellentes conditions. Le cuirassé Paris, après avoir pris ses dispositions de combat, a ouvert le feu de l'intérieur de la baie d'Alhucemas, contre les ouvrages rivaux. Il était soutenu par les croiseurs qui étaient à l'intérieur de la baie, hors de portée des batteries ennemies. Les tirs du bombardement du Paris se sont montrés très précis et très efficaces. L'ennemi n'a riposté qu'au début, faiblement et sans succès. Grâce à l'action énergique des forces navales combinées, les troupes espagnoles ont pu occuper très rapidement leur premier objectif. A la suite de ces opérations, le général Primo de Rivera a adressé à M. Painlevé, le télégramme suivant :

« Il m'est très agréable de vous dire combien efficace et brillante a été l'attitude de l'escadre de l'amiral Hallier, dont le navire de nom si sympathique et si « glorieux », a été un très efficace auxiliaire de l'opération qui achève de se réaliser avec succès. »

Dans les groupements de l'Ouest et chez les Tsouls

Fez, 10 septembre. — Une opération d'évacuation de large envergure qui devait être entreprise ce matin par les escadilles de Fez et les Goliath, a été retardée en raison du temps couvert qui ne permet qu'une visibilité restreinte.

Un mur s'écroule et défonce le toit d'une baraque

Paris, 10 septembre. — A 13 h. 30, par suite d'un coup de vent violent, un mur en construction, 44, rue du Pont-Blanc, s'est écroulé et dans sa chute a défoncé la toiture d'une baraque en cartons de plâtre, située non loin de là. Cette baraque était occupée par la famille Spargola, de nationalité italienne, dont les trois membres ont pu être dégagés avec quelques contusions sans gravité. Ils ont été hospitalisés par un voisin. Le service d'architecture de la mairie d'Aubervilliers a pris des mesures de précautions.

UNE MENDIANTE MEURT DE FROID

Dijon, 10 septembre. — La nuit dernière, une mendicante nommée Sire, originaire de Raon, et de passage à Laperrière, était allée se coucher dans un champ, près d'une meule de paille. Au matin, on la trouva morte à la suite d'une congestion provoquée par le froid.

LE GOUVERNEMENT MEXICAIN COMBAT LES BANDITS

Mexico, 10 septembre. — Le gouvernement mexicain prend des mesures énergiques pour combattre les exploits des brigands armés. A Dizampa, six individus qui cherchaient à cambrioler une ferme, ont été abattus par la police.

EN CHARENTE-INTÉRIEURE UNE ÉPIDÉMIE DE SUICIDE SEVIT

Saintes, 10 septembre. — Au hameau de Frenau, la veuve D..., âgée de 77 ans, et qui présentait des signes de dérangement cérébral, a mis fin à ses jours en se pendant dans son grenier. Il est assez curieux de constater que depuis peu de temps, six personnes du même village se sont ainsi suicidées.

LA CIRCULAIRE DE M. DE MONZIE AU SUJET DES INSTITUTEURS ANTIMILITARISTES

Paris, 10 septembre. — Le ministre de l'Instruction publique nous communique la note suivante : « Dans la circulaire qu'il a adressée aux inspecteurs d'académie pour leur donner des instructions en ce qui concerne la propagande antimilitariste dans l'enseignement, M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique, a fait état du texte d'un problème imaginé dans un but nettement réprouvé. Sur la foi de déclarations fantaisistes, prêtées au ministre, certains journaux ont reproduit des informations qui n'ont aucun caractère officiel et qui tendent à modifier la nature des faits qui ont motivé les instructions ministérielles. Nous sommes autorisés à déclarer que la circulaire du 25 juillet 1925 reste impérative et sans changement dans son esprit comme dans son texte. »

IL EST GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR L'EXPLOSION D'UNE GRENADE

Soissons, 10 septembre. — Louis Leduc, 19 ans, demeurant à Merclin, a été grièvement blessé par l'explosion d'une grenade, alors qu'il arrachait des pommes de terre, au lieu dit le moulin de Voisdon. Le malheureux, atteint à la tête et à la poitrine, a également perdu l'œil gauche.

UN SECRÉTAIRE DE MARIÉ DEROBÉ 2.900 FRANCS

Bar-le-Duc, 10 septembre. — M. Neuf, âgé de 43 ans, secrétaire de mairie à Villotte (devenu Louppy, d'origine allemande, ancien sergent à la Légion étrangère, a disparu après avoir dérobé à un voisin, le cantonnier Herville, une somme de 2.250 francs, ainsi que 650 francs appartenant à la commune.

Dans son discours de Strasbourg M. Painlevé affirme la volonté de la France de se maintenir au Maroc

Strasbourg, 10 septembre. — Voici quelques extraits du discours que M. Painlevé prononce à Strasbourg. Ayant félicité les Alsaciens de leur participation à l'emprunt, M. Painlevé poursuit :

« Lorsque dans quelques semaines nous pourrons nous expliquer à fond sur l'affaire marocaine, tous les esprits impartiaux devront reconnaître que la France a été jusqu'aux extrêmes limites du possible avant de déployer sa force navale, dans la zone à elle dévolue par les traités et dont nos soldats n'ont jamais franchi la limite (les faits sont là), elle a discuté avec l'Espagne, offert aux tribus rifaines et à leur chef, les conditions de paix les plus équitables et les plus généreuses. Les clauses essentielles de ces conditions — le reste n'est que détails — accoré aux tribus, ont été discutées avec l'autonomie administrative la plus complète dans le cadre des traités. « Pendant un mois les envoyés de la France et de l'Espagne, au sud d'Abd-el-Krim, sont restés à sa disposition pour causer ces conditions à lui-même, soit à ses émissaires qualifiés. « Je constate que certains esprits, qui savent le prestige de la force sur les armes orientales, reprochent au gouvernement sa longanimité. Ils ont tort, car une nation telle que la France peut être généreuse sans risquer d'être trahie de faiblesse. Et l'offre des négociations n'a pas arrêté les préparatifs qui s'imposent pour l'heure, aujourd'hui venue nous nous, ou il n'aurait pas permis de parler les armes. « La France se bat au Maroc, ni pour conquérir, ni pour opprimer. Elle ne prendra pas un pouce de terrain qui ne lui soit dévolu par les traités. Elle veut seulement mettre à l'abri de toute agression l'œuvre magnifique de civilisation qu'elle a accomplie. Si par une invraisemblable hypothèse elle s'abandonnait, ce n'est pas seulement au Maroc, mais en Algérie et en Tunisie que triompherait, après des massacres, un régime barbare. « Elle remplit donc son devoir de puissance civilisatrice, qui fait régner dans les régions dont elle a la garde, la paix et la prospérité, et qui, lorsqu'elle est contrainte de combattre, n'oublie pas que l'adversaire d'aujourd'hui est le collaborateur de demain. »

M. Painlevé a fini ensuite la scandaleuse invention de certain journal qui se prétend alsacien, d'après lequel la grande majorité des soldats tués ou blessés au Maroc seraient des Alsaciens ou des Lorrains. Il a qualifié l'inventeur de cette calomnie de misérable criminel.

A Berlin, on découvre une association politique secrète

Berlin, 10 septembre. — L'organisation secrète pangermaniste de l'ordre de la Croix de Feu, que la police allemande vient de découvrir, avait été fondée en 1923, avec le concours de trois citoyens américains. C'est un de ses membres, le major Buchrucker, qui commanda le coup de main de Kustrim, au lendemain du putsch bavarois de novembre 1923.

On pense que divers assassinats politiques commis après l'échec du coup de main comme celui du lieutenant Sand, Doernitz, avaient été préparés par le Klu-Klux-Klan germanique. Un des fondateurs de l'ordre de la Croix de Feu, un certain Klapphahn, vient d'être arrêté à Wesel. Deux de ses complices ont été arrêtés hier à Berlin.

Parmi les autres conjurés, les journaux allemands mentionnent le Dr Hildebrandt, le major Huebner, ainsi que plusieurs sous-officiers de la Reichswehr noire.

On a appris que l'organisation se divisait en trois sections appelées respectivement : Viking, Germania et Heimaland. Indépendamment de certains buts politiques, le Klu-Klux-Klan visait également à la restauration de l'ancienne religion germanique, basée sur le culte des héros.

Le nombre des membres serait de plus de mille adhérents. Pour être admis dans l'ordre, il fallait être patronné par trois membres déjà admis.

La nouvelle Sainte-Wehme avait emprunté au Klu-Klux-Klan ses dénominations les plus baroques : ses membres s'appelaient : Maître Sorcier, Grand-Cyclope, Grand-Turc, etc., et révélaient le même déguisement : robe blanche plissée, masque et chapeau pointu d'astronome.

L'industriel, bien connu, M. Henry Ford, qui professe, comme on le sait, un antisémitisme violent, était qualifié de « maître invisible » par les membres de l'association.

Trois citoyens américains faisaient partie de l'association

Berlin, 10 septembre. — Le préfet de police de Berlin a informé l'ambassade des Etats-Unis que trois citoyens américains entre autres un prédicateur protestant et son fils, faisaient partie du comité directeur de l'ordre de la Croix de Feu.

L'association fut découverte à la suite d'une disparition

Berlin, 10 septembre. — C'est à la suite de la disparition d'un jeune Berlinois que la police est arrivée à découvrir les traces du Klu-Klux-Klan.

Des perquisitions ayant été faites au domicile de ce jeune homme, on y découvrit des documents révélant l'existence de cette association secrète. Des organisations similaires existent dans toute l'Allemagne, notamment à Hambourg, Dortmund et Kassel.

La presse de droite conteste que les associations politiques soient en relations avec cette organisation.

Le Lokal Anzeiger déclare qu'il s'agit d'aventuriers américains qui ont voulu remplir leurs poches aux dépens des gens inexpérimentés.

ON ARRÊTE UN TRISTE INDIVIDU

Nantes, 10 septembre. — On vient d'arrêter un ouvrier peceur, nommé Fernand Guenaduel, âgé de 45 ans. Celui-ci a reconnu que depuis deux années, il abusait de sa propre fille, âgée aujourd'hui de plus de quinze ans.

VENDREDI

11 SEPTEMBRE 1925

LA GRÈVE DES BANQUES

Deux établissements auraient fait des concessions aux grévistes déclare le ministre

Paris, 10 septembre. — En sortant du ministère du Travail où M. Durrfour leur a fait connaître la réponse des établissements financiers à la proposition d'arbitrage, les délégués des employés de banque ont déclaré que les propositions nouvelles faites aujourd'hui par les deux plus importants de ces établissements constituaient une amélioration très notable se rapprochant sensiblement de celles réclamées par les grévistes.

Il est permis d'espérer que ces concessions favoriseront la cessation rapide du conflit.

Les recherches en vue de retrouver Laporte et Priol demeurent infructueuses

Ainsi que nous l'avons annoncé hier dans nos dernières éditions, un petit bateau patrouilleur revenant du centre de Saint-Raphaël, a ramené un couple qui avait disparu, flottant à la surface une paire de chaussures et des débris d'épaves et de câbles, qu'il n'a pu recueillir à cause de l'état de la mer, mais qui a permis de constater que le couple avait disparu à l'endroit où il avait été aperçu.

Ce petit navire a repris le large et avait, espérait retrouver les débris et les prendre à son bord pour les ramener à Saint-Raphaël, aux fins d'examen.

D'autre part, l'aviateur Hurel, qui s'était envolé dans l'après-midi pour les recherches de Saint-Raphaël à Ajaccio, avait été obligé de rester dans cette ville avec son appareil, par suite d'une panne, en est reparti hier après-midi à 14 h. 50.

Il a mis le cap sur l'île Sainte-Marguerite et a ameré à 17 h. 47 au centre de Saint-Raphaël. Hurel a déclaré à son retour qu'il avait effectué des recherches, effectuées entre Ajaccio et Saint-Raphaël, il n'avait rien aperçu concernant la disparition des hydravions de Laporte et Priol.

Paris, 10 septembre. — Le ministère de la Marine nous communique la note suivante : Les recherches ont continué aujourd'hui sans relâche, par mer et par la voie des airs, pour découvrir des traces de Laporte et Priol et de leurs compagnons. Les autorités maritimes ont multiplié les patrouilles les plus actives possible pour la recherche des malheureux aviateurs. Celles-ci sont jusqu'à présent restées infructueuses.

Le capitaine Duff abandonne la tentative de record du monde des 24 heures

Linac-Monthléry, 10 septembre. — Le capitaine anglais Duff, qui avait pris le départ hier à 19 heures, en vue de battre le record du monde des 24 heures, a dû abandonner sa tentative vers 13 h. 15, alors qu'il avait couvert près de 1.800 kilomètres en 18 heures, soutenant une vitesse moyenne horaire de 115 kil. 156. Au cours de sa ronde, le capitaine Duff a battu le record du monde des 1.000 miles, couvrant cette distance en 10 h. 16 m. 59 s.

DEUX PILOTES SE PRÉPARENT POUR LA COUPE LOUIS RENAULT

Etampes, 10 septembre. — Les pilotes Thierry et Coste qui doivent partir demain matin à 5 h. 30 pour tenter de s'attribuer la Coupe Louis Renault, de distance en ligne droite sans escale et qui prendront la direction des Indes par Belgrade, Constantinople et Bagdad, emportent 300 litres d'essence de plus que Lemaitre et Arrachart, lors de leur tentative de Paris-Dakar.

Un agent d'affaires se tire une balle dans la tête pour des causes inconnues

Dijon, 10 septembre. — Après avoir passé la soirée d'hier avec sa mère, qui habite avec lui, rue Audra, M. Emile Henri, 30 ans, agent d'affaires, lui recommanda expressément en regagnant sa chambre, de lever le réveilleur vers 7 heures du matin. Lorsqu'à l'heure dite, Mme Henri frappa à la porte de la chambre de son fils, elle n'obtint pas de réponse.

UN PASSANT EST BLESSE PAR LE BRIS D'UNE BONBONNE D'ACIDE SULFURIQUE

Paris, 10 septembre. — A 8 h. 15, boulevard Richard-Lenoir, une bonbonne d'acide sulfurique ayant été brisée involontairement par un charretier, son contenu s'est répandu sur la chaussée puis dans l'égoût. Un passant a été légèrement brûlé par le liquide. Le commissaire de police de Saint-Ambroise a fait prévenir aussitôt le service des égouts.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 10 septembre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 11 septembre.

Région Parisienne. — Temps médiocre. Vent de Nord-Ouest 5 à 7 mètres. Ciel nuageux ou très nuageux avec éclaircies ou ondées. Baisse de température. Minimum de température, environ 6°.

Région du Centre. — Temps médiocre. Vent de Nord-Ouest 5 à 7 mètres. Ciel nuageux ou très nuageux avec éclaircies ou ondées. Baisse de température. Minimum de température, environ 5°.

Région du Massif-Central. — Assez beau temps. Vent de Nord-Ouest 3 à 5 mètres. Ciel nuageux avec éclaircies. Même température. Minimum de température, environ 6°.

SAONE-ET-LOIRE

CHAROLLES

Primes de conservation aux meilleurs taureaux charollais

L'Office agricole départemental de Saône-et-Loire, avec le concours de la société d'agriculture de Charolles et du syndicat des éleveurs charollais, attribueront, en octobre prochain, des primes de conservation aux meilleurs taureaux charollais âgés de 12 mois et élevés dans l'arrondissement de Charolles.

Les animaux inscrits ou non inscrits au Herd-Book, peuvent recevoir des primes allant jusqu'à 400 francs. La commission visitera en 1925, les cantons de Toulon-sur-Arroux, Guenon, Palings, Bourbon-Lancy, Digoin, Payay-Monial, Charolles et en 1926, les autres cantons de l'arrondissement.

Pour les conditions à remplir, prière de consulter les affiches qui ont été envoyées dans toutes les communes des cantons désignés ci-dessus.

Les éleveurs qui désirent concourir doivent adresser leur déclaration avant le 1^{er} octobre dernier à M. Delorme, professeur d'agriculture à Charolles.

Les courses de Charolles

Voici la liste des chevaux engagés sur l'hippodrome de Champroux, le 13 septembre, à 13 heures :

Prix des éleveurs (500 fr.) trot monté ou attelé 10 engagements. 1^{er} Ignoré à M. A. Cinqin; 2^{er} Desdémont à M. M. L. et R. Gravier; 3^{er} Soutier à M. E. Chasse; 4^{er} Venouille à M. Ch. Dubouché; 5^{er} Péronne au même; 6^{er} Ourlet à M. J. Bourlet; 7^{er} X. Gressin à M. J. Simonet; 8^{er} Pirouette à M. F. Joly; 9^{er} Uzure à M. Gervais; 10^{er} Palme à M. M. Dury et Brancillon.

Prix de la For-Franche (trot attelé ou monté 2.500 fr.) — 9 engagements: 1^{er} Tolleuast à M. Thomas; 2^{er} Tricolore à M. J. Berjaut; 3^{er} Abricot II à M. J. Jamin; 4^{er} Vallée de l'Arceuse à M. G. Décoris; 5^{er} Amélie III à Mme Edouard; 6^{er} Union à M. C. Desfontaines; 7^{er} Vanille III à M. G. Peltier; 8^{er} Vauquard à Mlle Malmaizet; 9^{er} Ardy-Pile à la même.

Cross-country, régional 4^e série 3.000 francs. 5 chevaux restent engagés: 1^{er} Vétard à M. François; 2^{er} Volcan II à M. François Chevalier; 3^{er} Uite II à M. P. Durand; 4^{er} Vengue VIII à M. E. de Champigny; 5^{er} Valet de cœur à M. le comte de Villeneuve.

Prix de Sport de France 4.000 francs. — 5 chevaux restent engagés: 1^{er} Côté d'Azur à M. J. Bouchard; 2^{er} Rosette III au même; 3^{er} Cosgrave à Mmes Delagrange; 4^{er} Méfiant à M. Daniel Gilliois; 5^{er} Valet de cœur à M. le comte de Villeneuve.

Prix de la For-Franche, course plate 2.600 fr. — 13 chevaux engagés: Retne de Blanczy et Vengue VIII à M. E. de Champigny; La Mousmée à M. le comte de Villeneuve; Abélie à M. François Chevalier; Vislandine à M. G. Delorme; Argente à M. Ch. Joffé; Ami à M. G. Gurol; Abélie II à M. G. Gailleton; Xautet et Amazone IV à M. C. Servy; Adépine à M. L. Soucacht.

Prix de la ville de Charolles, course de haies 3.000 francs. 9 chevaux restent engagés: La Pucelle à M. Jean Ducroux; Best Girl II à M. V. Boyer; Côté d'Azur à M. J. Bouchard; Mandarin V à M. le baron de Ponat; Abémet à M. le baron d'Iderville; Amiga à M. le comte G. de Villeneuve; Hébé et Melis Nôuche à M. G. Duron; Edouard IX à M. Becque.

LE CREUSOT

LES CONCOURS AGRICOLES DU 20 SEPTEMBRE

Les déclarations concernant les bovins seront acceptées jusqu'au 15 septembre, délai de rigueur. Elles devront comporter le sexe, l'âge et la durée de possession.

Les animaux de couleur sont exclus. Dans la catégorie juments, il y aura un litre de juments de trois ans saillies et non 30 mois saillies, ces dernières ayant une catégorie spéciale.

Commencement d'incendie. — Le feu s'est déclaré à la Montolonne, dans une grange servant de dépôt à Mme Hohenbock, chiffonnière en gros. L'alarme fut vite donnée et les pompiers des usines se rendirent rapidement sur les lieux. Ils réussirent à faire la part du feu qui ne causa que des dégâts insignifiants.

Trouvailles. — Il a été trouvé: une montre-bracelet, par M. Blenanc, dans une cave de Verrierie; un portefeuille contenant une certaine somme par Mile Yvonne Maunaud, rue du Maréchal-Foch; une jumelle de poche par M. Georges Bouillot, rue de Charolles, 16; une pochette, par Mme A. Magnier, avenue de Chanilhat, 4; une pomme d'auto, par M. Marcel Monnin, rue Saint-Claude, 14; une fourrure oubliée chez Mmes Roy, couturières, rue de Mâcon, 32; un parapluie pour dame par M. Louis Mignolet, rue de la République, aux Prés Calards; un sac à main pour bébé, par M. Jacques Marchandou, rue Saint-Henri, 2.

CHAGNY. — Postes et télégraphes. — M. Flaiot, rédacteur principal à Lyon, est nommé receveur à Chagny.

Etat civil: Naissances. — Odette Dandelot; Georges Marion. Mariages. — Henri Merle, tuteur, et Gergette Guignot; Jean Mongange, instituteur et Louise Lureau.

VENDESSIS-LES-CHAROLLES. Collecte. — Au mariage Fricaud-Bonnet, une quête faite à la messe a produit la somme de 55 fr. 90, qui a été répartie entre la société musicale de Vendessis et l'amicale des anciens combattants et mobilisés.

CHALON-SUR-SAONE

L'exposition nationale d'horticulture se tiendra du 24 au 28 courant

L'importance de cette manifestation horticoles dépassera de beaucoup les espérances des organisateurs. Elle se tiendra square Chébas, rue de la Banque et cours du collège de jeunes filles, du 24 au 28 septembre.

Square Chébas dans ce cadre merveilleux seront disposés des plates-bandes et des massifs floraux; à rue de la Banque, avec des massifs décoratifs, tentes, correspondent à 350 mètres carrés de surface couverte, abriteront l'art floral partie des plantes de serres et les fleurs coupées.

Dans cette même rue, côté rue Lamartine, présentation d'arboriculture ornementale et forestière.

Une des grandes du collège: reconstitution d'un jardin ouvrier modèle, présentation des productions des jardins ouvriers de Chalons et de Montcaux-Mines, avec plates-bandes florales.

Dans le couloir, seront groupées les productions fruitières. Dans le grand préau couvert, autre production des plantes de serres.

Dans la cour des petites, présentation des produits maraichers, apports des professionnels et des jardiniers de maisons, un lot de plantes médicinales récoltées dans le Chalonnais.

Dans cette cour, seront réunies l'arboriculture fruitière et l'arboriculture ornementale, etc., etc.

Environ 250 mètres cubes de sable seront utilisés pour assurer la bonne disposition des lots. Cette seule indication donne une idée des efforts qui sont faits pour mettre sous les yeux de la population quelque chose de bien, qu'elle aura rarement l'occasion de retrouver.

Quelques affaires ont été traitées à ces prix. On avait commencé par offrir 30 francs. Lundi, le commerce offrait 100 francs et mardi, les prix offerts étaient de 110 francs à Demigny pour de gros lots et de 105 francs à Gergy.

Quelques affaires ont été traitées à ces prix. On avait commencé par offrir 30 francs. Lundi, le commerce offrait 100 francs et mardi, les prix offerts étaient de 110 francs à Demigny pour de gros lots et de 105 francs à Gergy.

BOURBON-LANCY

A L'ASSOCIATION SPORTIVE BOURBONNAISE

C'est par un temps froid et pluvieux qui s'est déroulée, dimanche, la 2^e réunion d'athlétisme organisée, sur le terrain des Alouettes, par l'Association Sportive Bourbonnaise.

La Société d'athlétisme n'a pu empêcher plusieurs sociétés régionales, dont la participation était annoncée, d'effectuer le déplacement; la réunion obtint, malgré cela, un bon succès et les organisateurs ne peuvent qu'être satisfaits des résultats obtenus.

Les travaux d'entraînement commenceront prochainement, très probablement vers le 15. Voici quels furent les résultats qui montreront que nos compatriotes se sont assez bien comportés.

60 mètres (2^e catégorie): 1^{er} Laly (Foch Guenon); 2^{er} Brand (Valliance Guenon); 3^{er} Gobey (A. S. B.); 4^{er} Segaud (A. S. B.). 100 mètres (1^{re} catégorie): 1^{er} Contoux (A. S. B.); 2^{er} Marquet (Foch); 3^{er} Folghéra (A. S. B.); 4^{er} Dery (Valliance).

1.800 mètres (2^e catégorie): 1^{er} Muet (Valliance); 2^{er} Vendange (A. S. B.); 3^{er} Mignot (Valliance). 300 mètres (2^e catégorie): 1^{er} Brand (Valliance); 2^{er} Gobey (A. S. B.); 3^{er} Vendange (A. S. B.); 4^{er} Labaune (Foch).

300 mètres (1^{re} catégorie): 1^{er} Folghéra (A. S. B.); 2^{er} Emorine (Foch); 3^{er} Chesnoy (F. C. M.); 4^{er} Dauville (A. S. B.). Saut en longueur: 1^{er} Marquet (Foch); 2^{er} 35; 2^{er} Perrot (Foch); 3^{er} Chesnoy (F. C. M.); 4^{er} Contoux (A. S. B.); 5^{er} Trace (A. S. B.). 400 mètres: 1^{er} Leigu (Valliance); 2^{er} Dauville (A. S. B.); 3^{er} Chesnoy (F. C. M.).

1.000 mètres (2^e catégorie): 1^{er} Muet (Valliance); 2^{er} Vendange (A. S. B.); 3^{er} Mignot (Valliance). 1.000 mètres relais: 1^{er} équipe Foch (Marquet, Emorine, Perrot, Renaud); 2^e équipe A. S. B. (Dauville, Georges Richard, Folghéra, Contoux).

AUTUN

Assermentement. — Ont prêtés serment comme gendarmes ou particuliers: MM. Edmond Thibaudin, de la Boutière, commune de Saint-Léger-Soy-Bourvray, pour le compte de MM. le capitaine Roy et le capitaine d'Autun; Jean Desvignes, de Comaille; MM. Renaud Petit et Paul Thibaudin de Tavernay; Pierre Tillot, de la Comaille, pour la société de chasse de Tavernay-la-Comaille; Lazare Maubon de Gurgy, pour les sociétés de chasse « la Saint-Hubert » et « les Nemours » de Gurgy.

Etalons. — La commission chargée d'examiner les étalons destinés à la monte de 1926 se réunira à Autun le 14 novembre à 9 heures, place des marbres.

Période de distillation. — Par application de la loi du 28 février 1923 sur les bouilleurs de cru, M. le juge de paix a fixé la période de distillation pour la commune de La Motte-Saint-Jean, du 1^{er} octobre au 10 décembre 1925.

Pour les pauvres. — Une quête faite à l'occasion du mariage Planchon-Paquard a produit 30 fr. 75, versés pour les pauvres au bureau de bienfaisance.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Henri Poncet, ancien maire de La Motte-Saint-Jean, ancien conseiller général du canton de Digoin, ancien député de Saône-et-Loire, décédé à la suite d'une longue maladie, dans sa propriété du Sarroux, à l'âge de 61 ans.

Aussitôt la fillette lui prit la main et y posa une belle rose: — Respire-la, mon brave, elle a fleuri pour toi!

Ils arrivaient au grand bâtiment blanc au fronton duquel flottait le drapeau tricolore et bleu de la Torre Tassi.

Les ambulanciers, point préventes de l'impériale visite, n'avaient rien changé à leurs habitudes... elles ignoraient d'ailleurs la présence de l'impériale et du Prince Impérial d'Alaxa qui tenaient à voyager dans le plus strict incognito. Elles s'arrêtèrent seulement dans les passages pour saluer profondément leur Princesse et ses hôtes.

Monsieur, dit Marc tout bas à Rorik, je vais attendre dans la cour avec mon panier, je suivrai seulement votre Altesse Impériale quand elle ira au pavillon des prisonniers français.

Tu as peur qu'on distribue aux autres le contenu de ton panier... reste mon ami. Marc avait l'habitude de se voir deviner par son compagnon d'enfance, il ne le redoutait pas d'ailleurs. Il s'assit à l'entrée sur un banc, son panier précieux sur les genoux.

Vous êtes de la suite de Son Altesse Impériale la Princesse Marguerite? lui demanda une infirmière.

Marc fit signe que oui gravement, sans nulle envie de parler le cœur serré. Il regardait le pavillon en face de lui où souffraient ses frères. Il voyait à la fenêtre un soldat vêtu de bleu horizon. Il ne put s'empêcher de lui envoyer un baiser.

L'autre, surpris, mit la main à son bonnet de police dans le franc saut français, la main ouverte montrant les lignes mystérieuses ou sont, dit-on, écrits les événements de la destinée...

La visite des salles fut assez longue. Elsa reparut avec sa corbeille de fleurs vides, elle avait tout distribué: — Voulez-vous venir au pavillon des prisonniers, demanda la Princesse Marguerite à Yvana, vous pourriez constater que les soins sont les mêmes, la tenue pareille.

Certainement, accepta l'impériatrice, dont le regard glissa sur son petit page attentif qui était venu près d'elle.

A la porte d'entrée du bâtiment un soldat belonnette au canon présente les armes, dans toutes les salles se trouvent également des gardiens fusil chargé.

Dans le Chalonnais, la vendange sera déficitaire

L'année 1925, qui s'annonçait, il y a quelques mois comme devant être au point de vue viticole, une année d'abondance, complèta sans doute, dans le Chalonnais, tout ce qui nous manquait, les années déficitaires, en ce qui concerne la production du vin ordinaire.

Dans la région, les vignes greffées, en ce qui concerne les divers variétés du gamay rouge, fourmés dans les belles vignes récolte inférieure à la moyenne. Dans certains terrains chauds, la cochyli et l'œdémisme ont presque anéanti la récolte, l'oïdium aidant.

Dans les côtes chalonnaises et dans la vallée de la Grosse, la production sera très irrégulière et en général peu abondante. Si les cépages blancs paraissent avoir mieux résisté à l'oïdium ils ont été davantage atteints par la cochyli.

En Côte, les pinots, qui sont moins sujets aux atteintes de l'oïdium, promettent une assez belle production.

En plaine, les hybrides rouges auront une production moyenne.

La vendange des Oberlins commencera cette semaine.

Le noah, qui, en certains endroits, a souffert des gèlées primaires, ne produira pas autant de vin que l'année dernière, ou des vignes fournissent jusqu'à 3 pièces à l'ouvree de 4 ares 28.

On pense que la production moyenne sera de 225 litres à une pièce et demi ou en général dans les conditions normales.

Toutefois, comme le raisin mûrit bien, on croit que le vin aura un degré alcoolique assez élevé. Le commerce des vins se porte en ce moment vers cette production et des achats de vin blanc nouveau de noah, pris sous le presseur, ont été faits dans les conditions normales.

On avait commencé par offrir 30 francs. Lundi, le commerce offrait 100 francs et mardi, les prix offerts étaient de 110 francs à Demigny pour de gros lots et de 105 francs à Gergy.

Quelques affaires ont été traitées à ces prix. On avait commencé par offrir 30 francs. Lundi, le commerce offrait 100 francs et mardi, les prix offerts étaient de 110 francs à Demigny pour de gros lots et de 105 francs à Gergy.

On a payé dernièrement jusqu'à 180 fr. dans les côtes et 145 fr. en plaine.

Les vendanges, qui commenceront demain samedi dans le Beaujolais, n'auront lieu dans la région chalonnaise, les vignes, que dans le courant de la semaine prochaine, c'est-à-dire après le 26 septembre.

MARCIGNY. — Au concours du 8 septembre, peu d'animaux présentés, mais la qualité compensait le petit nombre.

Voici les résultats: Juments poulinières saillies et saillies: 1^{er} prix, Gracieuse, à M. Bachelot, d'Artaix (400 fr.); 2^{er} prix, Penhèle, à M. Gouliheraud, de Villecely (350 fr.); 3^{er} prix, Ursuline, à M. Blesse, de St-Martin-du-Lac, 200 fr.; 4^{er} prix, Olga, à M. Mellerand, de Chenay, (225 fr.); 5^{er} prix, Conquerante, à M. Burdin, de Volvres, 150 fr.; 6^{er} prix, Poulx, à M. Guignard, à Marcigny.

Poulches de 2 ans: 1^{er} prix, Bérénice, à M. Emorine, à Marcigny, 150 fr.; 2^{er} prix, Bravade, 100 fr.; 3^{er} prix, Balsamine, les deux à M. Burt, à Volvres, 100 francs.

CONSEIL MUNICIPAL. Le Conseil est convoqué en séance extraordinaire pour le samedi 12 septembre à 20 h. 30.

Ordre du jour: 1^{er} bail de la caserne de gendarmerie; 2^o révision des tarifs d'abatage et des tarifs des droits de place; 3^o examen du dossier de l'électricité.

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS. L'inauguration du monument aux morts de Gurgy, aura lieu le dimanche 20 septembre à 9 heures, sous la présidence de M. le docteur Renaud, conseiller général. Un banquet organisé par la municipalité, réservé aux anciens combattants, aux délégués des sections des A. C. des communes voisines, réunira deux membres par section aura lieu après l'inauguration.

DIGOIN. — Accident mortel. — Au cours de son travail, M. Caillard, 52 ans, domicilié à Digoin, ouvrier du Theureau-Jaune, manœuvre à la compagnie générale de constructions de Fours, a eu la poitrine serrée contre 2 wagons du P.-L.-M. en déchargement. Secouru par ses camarades de travail, il succomba peu après, sans avoir repris connaissance.

L'EST EUROPEEN. La quatrième fascicule de l'Est Européen, l'excellente revue de langue française qui se publie à Varsovie et qui est spécialisée dans l'étude des questions de l'Europe Orientale, vient de paraître.

On y appréciera particulièrement une parfaite mise au point de la situation de la Pologne, l'excellent article de langue française qui se publie à Varsovie et qui est spécialisée dans l'étude des questions de l'Europe Orientale, vient de paraître.

Un examen de la situation de la Minorité allemande en Allemagne et de la minorité danoise en Danemark, dont l'auteur est M. Ulrichsen, un exposé de M. S. T. Gastowitz; Pologne et Turquie, des indications précises sur la situation monétaire présente de la Pologne, retiendront aussi pour plus d'une raison l'attention du lecteur occidental. Il est évident que l'Est Européen constitue actuellement un élément de travail et d'information de tout premier ordre mis à la disposition du grand public européen.

CHER

BOURGES

Un concert sera donné demain au profit des grévistes des banques

Le Syndicat indépendant des employés de banque de Bourges organise demain samedi 12 octobre, dans les salons du palmium Serracour, un concert suivi de bal, au profit des grévistes du Crédit Lyonnais.

Prix d'entrée: 2 francs. Le concert commencera à 20 h. 30 précises.

DEUX ENFANTS BLESSES PAR DES RONDIRS DE BOIS. Mercredi après-midi, deux garçons de 4 et 10 ans, les frères Billaut, dont les parents habitent Courchany, en s'amusant dans le charnier d'un charpentier, ont fait culbuter une pile de rondins de bois. Ils ont été assez fortement contusionnés, ils ont été transportés chez leurs parents, où le docteur Lanlier leur a prodigué ses soins.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit 10°; du jour 18°; hauteur barométrique 760, m/m.

Prévisions: temps nuageux. Des orages sont encore probables.

Etat civil: Naissances. — Denise Moreau, rue de Sarrebourg, 8. Décès. — Marie Draut, veuve Pasdeloup, 76 ans, rue Gambon.

SAINT-AMAND TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes: Léger Martin, 42 ans, sans profession ni domicile fixe, 15 jours de prison pour défaut de visa de son carnet anthropométrique.

Alexandre Berton, 51 ans, manœuvre sans domicile fixe, Louis Julien, 45 ans, sans profession ni domicile fixe et Eugène Denois, 56 ans, journalier sans domicile fixe, pour vagabondage et défaut de carnet, 15 jours d'emprisonnement chacun.

Une peine de 2 mois de prison avec sursis est infligée à Gaston Surmont, 45 ans, chaudronnier à Valléau, pour violences et menaces verbales sous conditions.

Albert Girard, 35 ans, camelot, demeurant à Lyon, Charles Pétre, 31 ans, marchand forain à Valoins (Seine-et-Marne) et René Germeton, 41 ans, forain demeurant à Bobigny (Seine) qui vendait au public des ocarries et cartes d'entrée aux fêtes du 15 août, n'ayant aucune valeur, sont condamnés à 3 mois et 1 jour d'emprisonnement chacun.

Louis Jolivet, 54 ans, journalier, Téléscope Jolivet, 29 ans, journalier, Albert Picot, 27 ans, journalier, Emilie Bergeron, femme Louis Jolivet, 43 ans, ménagère, René Bernon, 21 ans, tonnelier, Camille Berthommier, 23 ans, journalier, Joseph Bajot, 24 ans, journalier, Louis Bajot, 22 ans, journalier, et Louis Thevenot, 21 ans, journalier, demeurant tous à Dun-sur-Auron, comparaisants à l'audience sous l'inculpation de coups et violences volontaires et réprimées.

Les quatre premiers inculpés considérés comme agresseurs et auteurs de la rixe sont condamnés: Louis Jolivet, à 15 jours de prison avec sursis et 200 fr. d'amende; Téléscope Jolivet, à 100 fr. d'amende; Albert Picot et Emilie Bergeron, à 50 fr. d'amende chacun et les cinq autres prévenus qui n'ont fait que repousser leurs agresseurs pour se défendre, s'en tirent avec 16 francs d'amende chacun.

Augustin Brunet, 26 ans, chiffonnier, à Châteaufort, pour coups est condamné à 100 francs d'amende et à 150 fr. de dommages-intérêts envers la partie civile.

Narcisse Lavenure, 21 ans, domestique de ferme à Vestun et Jean-Baptiste Lamadière, 38 ans, journalier à Epineuil pour coups et blessures volontaires et réprimés: 25 francs d'amende chacun.

Camille Chavenon, 36 ans, journalier et Marcel Bahillot, 42 ans, manœuvre au même lieu sont condamnés pour rébellion et outrages à agents à 30 francs d'amende chacun et un supplément de 5 francs d'amende à Chavenon pour ivresse.

Pour avoir brutalement frappé le jeune Lucien Martin, 15 ans, demeurant à Torton, Louis Moreau, 35 ans, journalier au même lieu est condamné à 8 jours de prison et 100 francs d'amende.

Pour rébellion au maire, ivresse et tapage injurieux, Joséphine Bardy, femme Ribault, 61 ans, confectionneuse à Meillant se voit infliger les peines de 50 francs d'amende pour le délit; 5 francs d'amende pour ivresse et 11 francs d'amende pour tapage.

Une peine de 100 fr. d'amende est infligée par défaut, pour détention d'un faux poids d'un demi-kilogramme, à la veuve Maillard, née Augustine Jamet, épicière à Mornay. (A suivre.)

Une nouvelle excursion à Sancerre et à Saint-Thibault aura lieu le 20 septembre

Toutes les places du train spécial organisé, le 30 août, par la compagnie des chemins de fer économiques des Charentes, ont été retenues plusieurs jours avant la mise en marche du train et de nombreuses demandes de billets ont dû être refusées. Pour donner satisfaction à tous, la compagnie s'est empressée d'organiser un train semblable pour le dimanche 20 septembre 1925. Les billets sont des à présent mis en vente aux gares de Vierzon-Saint-Martin, Vierzon-Ville et à l'arrêt de la rue de la République (M. Coursimant, primeurs), à l'arrêt de Village-Aubry (M. Mage, débitant), aux gares de Neuvy-sur-Barangeon, Henrichemont-Echange, Vouzeron et Méry-ès-Bois.

L'horaire sera le même que le 30 août, avec cette différence que le train ne s'arrêtera pas au Taboulay ni à Henrichemont-Boisbelle; ces deux arrêts supprimés seront remplacés par un arrêt à Vouzeron, à 6 h. 11 à l'aller et à 23 h. 29 au retour, à Méry-ès-Bois, à 8 h. 13 à l'aller, et à 22 h. 47 au retour.

Les personnes désireuses de profiter de ce train pour faire l'excursion si intéressante de Sancerre, Saint-Satur et Saint-Thibault, feront bien de retenir leurs places le plus tôt possible.

SAINT-ELOY-DE-GY. Accident de chasse. — Mercredi matin, alors qu'il se trouvait en chasse avec son beau-frère, M. Alexandre Bergeron, journalier, 40 ans, domicilié au village de Bourgneuf, a reçu de ce dernier un coup de fusil à une distance de trente mètres. Il a eu le cou et la partie supérieure des bras criblés de grains de plomb. On le conduisit à l'Hôtel-Dieu. Son état n'inspire aucune inquiétude.

SAINT-SATUR. Infraction au code de la route. — Procès-verbal a été dressé contre Louis Turpin, 41 ans, chauffeur au hameau de Foucharde, commune de Bannay, qui conduisait une auto dépourvue à l'arrière de la plaque d'identité réglementaire.

SAISIE. — M. Mallet, 50 ans, journalier à Pondy, était entré à l'hôtel Richard, après avoir déposé sa bicyclette à la porte. En sortant, la bicyclette avait disparu. Une enquête est ouverte.

CHATEAUNEUF. Déficit de plaque de contrôle. — Jean Pivin, 23 ans, conducteur de machine à battre pour le compte de M. Linard, s'est vu dresser procès-verbal pour défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette.

Arrestation. — Joseph Desjardis, 56 ans, originaire de la Mayenne, journalier sans domicile fixe, a été arrêté sous l'inculpation de mendicité et défaut de carnet.

THAUMIERS. Vol d'une bicyclette. — M. Mallet, 50 ans, journalier à Pondy, était entré à l'hôtel Richard, après avoir déposé sa bicyclette à la porte. En sortant, la bicyclette avait disparu. Une enquête est ouverte.

VAILLY-SUR-SAULRE. Permut tardif. — Georges Pallier, 37 ans, aubergiste, avait engagé deux consommateurs dans son établissement après l'heure de fermeture réglementaire. Le tenancier du débit a été gratifié d'un procès-verbal.

VIERZON-VILLE. Etat civil: Naissances. — Yvette Beaujois; Madeleine Métivier.

VIERZON-VILLAGES. Etat civil: Naissances. — Lucien Moreau, Paulette Boucher, Roger Nonin, Paul Naget.

Décès. — Josephine Louis 50 ans, Charles Gerbaut, 61 ans; Jacques Huet, 71 ans.

VIERZON-FORGES. Etat civil: Naissance. — Moïse Champion.

Décès. — Yvette Foucher, 2 ans.

VIERZON-BOURGNEUF. Etat civil: Naissances. — Bernard Presle; Maurice Dupain.

Décès. — Maria Beynet, 43 ans.

LIGNE DE CHATEAUMELLANT-LA GUERCHE. Mise en marche d'un train spécial A B entre Saincoins et Charenton le dimanche 13 septembre 1925 à l'occasion d'un festival de musique Charenton.

Spécial A: Saincoins (départ), 12 h. 40; La Pointe (arrêt), 12 h. 44; Augy-sur-Aubois, 12 h. 58; Neully-Lévesne, 13 h. 08; Rimbé, 13 h. 14; Vennais, 13 h. 21; Laugère, 13 h. 32; Charenton (arrivée), 13 h. 40.

Spécial B: Charenton (départ), 19 h. 15; Augère, 19 h. 21; Vennais, 19 h. 32; Rimbé, 19 h.

Foires et Marchés de la Région

BOURBON-LANCY. — On cote: beurre, 7,25 le kilo; œufs, 4,50 à 5,50 la douzaine; canards, 50 à 52 fr. la paire; poulets, 18 à 24 francs les quatre; lapins domestiques, 10 à 15 fr. l'un; sautons, 0,40 à 0,50 la pièce; choux, 0,75 à 1,50 l'un; choux-fleurs, 2,50 à 3 fr. l'un; raisins, 5 à 6 fr. le kilo; radis, 0,40 la botte; melons, 2,50 à 4 fr. l'un; fromages de chèvre, 0,40 à 1,10 l'un; fromages de vache, 0,50 l'un.

BLENAULT. — On cote: beurre, 5,50 la livre; œufs, 5,50 la douzaine; poulets, 30 à 40 fr. la paire; canards, 25 à 30 fr. la paire; oies, 65 à 70 fr. la paire; lapins, 12 à 20 fr. pièce.

CHAROLLES. — On cote: beurre, 6,50 à 7,50 la livre; œufs, 6,50 à 7,50 la douzaine; fromages de chèvre, 1 fr. à 1,10 pièce; fromage de vache, 0,50 à 0,60 pièce; fromages frais, 9,70 pièce; canards, 40 à 42 francs pièce; poulets, 18 à 25 fr. la paire; lapins, 12 à 15 fr. la paire; pigeons, 23 à 25 fr. la paire; poules, 30 à 32 fr. la paire; gros poulets, 30 à 33 fr. la paire; poulets moyens, 28 à 30 fr. la paire; petits poulets, 25 à 28 fr. la paire; gros canards, 38 à 42 fr. la paire; canards moyens, 24 à 26 fr. la paire; pigeons, 9 à 10 fr. la paire; lapins, 18 à 22 fr. pièce.

À la foire, on cote: bouffes de trait, 8,000 à 9,500 fr. la paire; taureaux, 1,900 à 3,000 fr. pièce; vaches maigres, 1,300 à 2,300 fr. pièce; bouffes gras, 4,800 à 5,200 le kilo poids vif; vaches grasses, 4,50 à 5,20 le kilo poids vif; moutons, 6,00 à 7,30 le kilo poids vif; porcs gras, 6,40 à 6,80 le kilo poids vif; porcs maigres, 5,60 à 5,90 le kilo poids vif; laitons, 120 à 130 fr. pièce.

DORNES. — On cote: œufs, 4,50 à 5,00 fr. la douzaine; poulets, de 11 à 12 fr. le kilo; pigeons, de 8 à 9 fr. la paire; lapins domestiques, de 4 à 5 fr. pièce; lapins domestiques, de 12 à 18 fr. pièce; choux, 0,75 à 1,50 l'un; choux-fleurs, 2,50 à 3 fr. l'un; raisins, de 12 à 15 fr. pièce; radis roses, de 5 à 6 fr. pièce; beurre, de 11 à 12 fr. le kilo; œufs, 6 fr. la douzaine; fromages du pays, de 0,40 à 1,25 pièce; vaches, de 9 à 10 fr. le kilo; pommes de terre, de 0,50 à 0,60 le kilo; tomates, 1,50 le kilo; choux-fleurs, de 2 à 3 fr. pièce; melons, de 2 à 4 fr. pièce; potes et pois, de 1 fr. à 2 fr. le quartier; haricots verts, 1,50 le kilo; cornichons, 0,30 la douzaine.

ENTRAINS. — On cote: beurre, 5 fr. à 5,50 et 6 fr. la livre; œufs, 6 fr. la douzaine; fromages, 1,50 et 2,25 pièce; melons, 2 à 4, et 7 fr. suivant grosseur; tomates, 1,50 le kilo.

PIERRE. — On cote: œufs gras, 225 à 250 fr. les 50 kilos; vaches grasses, 215 à 235 fr.; porcs gras, 335 à 345 fr.; veaux, 370 à 390 fr.; moutons, 550 à 570 fr.; vaches laitières, 1300 à 2,400 fr. pièce; vaches au veau, 1,500 à 2,600 fr. pièce; noureaux, 1,550 francs; taureaux, 800 à 1,500 fr.; canards, 300 à 360 fr.; poulets, 135 à 230 fr.; truies pleines, 800 à 1,400 fr.; bouffes de trait, 3,000 à 5,000 francs la paire.

SENS. — On cote: froment, 120 fr. les 100 kilos; farine, de 160 à 163 fr., seigle, 94 fr. de orges, 80 fr.; avoine, 82 fr.; nouilles, de 25 à 45 fr. la pièce; canards, 25 à 30 fr. la paire; œufs, 6,50 à 7,50 la douzaine; beurre, de 14 à 16 fr. le kilo; fromages, de 2 à 5 fr. la pièce; pommes de terre, 0,65 à 0,80 le kilo; haricots, de 1,50 à 3 fr. le kilo; lapins privés, de 15 à 25 fr. la pièce; livres, de 30 à 45 fr. la pièce; perdreaux, de 10 à 12 fr. la pièce; Prix de la viande au détail (le kilo): bœuf, 6 à 16 fr.; vache, 6 à 16 fr.; veau, 6 à 17 fr.; mouton, 10 à 16 fr.; porc, 11 à 18 francs.

TOURNUS. — On cote: bœufs, 450 à 500 fr. les 100 kilos; vaches, 2,000 à 2,500 fr.; veaux, 350 à 400 fr. les 50 kilos; porcs gras, 340 à 350 fr.; petits cochons de lait, 150 à 200 francs.

CHÂTEAU. — On cote: beurre, 6,75 à 7 fr. la livre; fromages de chèvre, 3,50 à 3,75 la douzaine; choux, 1,50 pièce; salade lactée, 0,30; aubergines, 0,40; melons, 1,50; raisins, 75; pêches, 1,50 à 2 fr.; tomates, 0,40 la livre; pommes, 1,50 le kilo; poireaux, 10 à 21 fr. pièce; poules, 12 à 16 fr.; canards, 11 à 12 fr.; pigeons, 9 à 11 fr. la paire; lapins, 10 à 18 fr.

VARENNES-SUR-ALLIER. — On cote: poulets, premier choix, 35 à 40 fr. la paire; poulets moyens, 28 à 33 fr. la paire; poules, 26 à 30 fr. la paire; oies, 30 à 35 fr. l'une; dinde, 32 à 40 fr. l'une; canards, 28 à 32 fr. la paire; pigeons 7 à 8 fr. la paire; livres, 4,25 à 4,50 la livre; perdrix, 8 à 10 fr. l'une; lapins de garenne, 5 à 7 fr. l'un; lapins domestiques, 12 à 20 fr. l'un; lapins de 7 fr. l'un; lapins domestiques, 12 à 15 fr. l'un; lever, 5 à 8 fr. l'un; beurre en gros, 6 à 6,25 la livre; beurre au petit pain, 6,50 la livre; œufs, 5,25 à 5,50 la douzaine; fromages de vache, 1 à 1,25 l'un; fromages de chèvre, 0,50 l'un; melons, 2 fr. à 4,50 l'un; pommes, 1,50 à 2,50 le quartier; pêches, 4 fr. à 8 fr. le quartier; tomates, 0,40 à 0,70 la livre; haricots verts, 1,25 à 1,50 la livre; raisins, 2 fr. à 2,25 la livre.

MARCHE LIBRE DE PARIS

Assistance assez nombreuse. Les variations de la température contribuent à rendre la situation créée par le retard de la saison, c'est-à-dire une vente en terminaison, et les offres ne sont pas très abondantes. Aussi délaissent-on les battages et les offres sont insignifiantes. En menuiserie, pas de stocks, approvisionnement d'ailleurs plus difficile qu'il y a quelques années dans la région. Tendances fermes. Il faut voir les provenances (Oise, Somme, Aisne jusqu'à 121 fr.; Seine-Inférieure 73 à 75 kilos 118 à 120; Eure 121; Nord 77 kilos 122; Seine-et-Marne 122,50; Meuse 123,50; Cher 123; Centre 124 à 125; Alsace 124.

En exotiques, il y avait vendeurs: Manilla numéro 1 emb. sept.-15 octobre 6,04; octobre, 5,99; nov.-déc. 6,01. 5,89. Manilla numéro 2, emb. sept.-15 oct. 5,90; octobre 5,85; nov.-déc. 6,01. 5,84. Manilla numéro 3, emb. sept.-15 octobre 6,75; oct. 6,71; nov. et déc. 6,01. 5,86. Le tout au La Havre-Anvers Caf Duncker. 2 cents en plus; Bordeaux 5 cents; Manilla 7 cents.

Mecklenbourg. cat Duncker 7980 kilos emb. jusqu'à 10 octobre 13,5 florins.

Pologne. cat Duncker-touen emb. sept. 14,25 florins.

En seigle, situation plus saine en ce sens que la production a été récoltée dans de bonnes conditions. On cote 101/102 départ Eure, Maine-et-Loire Centre; 100 fr. Beauce, Loiret, Champagne, Nord. On a payé des seigles de Pologne 72/73 kilos flottant 98,50 cat Duncker et les 4 derniers sont tenus à 101,50. Seigle cat bon port de Duncker et Cherbourg, polonais ou allemand 72/73 kilos emb. sept. 10,30 florins.

En avoine, la seule des récoltes qui soit satisfaisante cette année, et part surtout récoltée dans de mauvaises conditions, sauf en Bretagne, et dans quelques coins du Centre, on continue à s'intéresser surtout à cette dernière provenance (en ce qui concerne la Hollande grise, d'hiver 85/86, Noires du Centre, 100 francs. Jaunes-blanches 97/98 Duncker 8 de septembre; 10,50 et fin septembre 88. Bigarrées 87 fr. disp.; octobre 85,30; 4 d'octobre 85 fr. 85.

En orges la campagne continue difficile, les qualités sont très variables. Les Sarthe-Mayenne valent 111/112. Beauce et Gâtinais garanties seches 106 à 110, autres 100 à 104, orges de mouture 90, Toulours très mauvaises.

Intéressé. Les Moldaves sont tenus à 101,50. Anvers, 104/105 rendus usines avec acquits et Pologne 116 fr. mêmes conditions.

Foires de la semaine

SAMEDI 12
Allier. — Ainay-le-Château, Gannat, Langy, Voussac.
Cher. — Alligny, Bourges, St-Bouize.
Nièvre. — Clamecy, Marigny-l'Église, Nevers, Planchet, Vauclair.
Puy-de-Dôme. — Condat, La Bourboule, Montpeyroux, Saint-Amand-Talende, St-Sauves.
Saône-et-Loire. — Chalou, Couches-les-Mines, Digoin, Dompreux-les-Ormes, Joncy, Saint-Martin-de-C., Yonne. — Thorigny, Ravères.

LUNDI 14
Allier. — Billy, Escourelles, La Chabanne, Limoges, Grand.
Cher. — Bannegon, La Chapelle-d'Angillon, Laverdines, Lury, Menetou-Salon, Uzay-le-V.
Nièvre. — Biches, Château-Chinon, Gouloux, Ladochémilly, Chacenay-les-Aix, Saint-Amand, Venesse.
Puy-de-Dôme. — Bagnoles, Banson, Briant, Le Crest, Messec, Pionsat, St-Anthème, St-Gervais-d'Auvergne, St-Pierre-la-Bourbonne, Sainzaux-le-Fort, Thiers.
Saône-et-Loire. — Clé, Ecuisses, La Clayette, Marcigny, Pierrefort, Saint-Croix, Saint-Vallier.

MARDI 15
Allier. — Montluçon, Varennes-sur-Allier, Vichy.
Cher. — Boullerey, Néronde.
Nièvre. — Brassy, Cernon, Decize.
Puy-de-Dôme. — Chambon, Coupière, Montluçon, Thuret.
Saône-et-Loire. — Cluny, Cussy-en-M., Epervaux, La Guiche, Montcau-Violote, Saint-Gengoux-le-National, Toulon-sur-Arroux.

MERCREDI 16
Allier. — Le Breuil, Magnat.
Cher. — Lugny-Champ.
Nièvre. — Entrains, Pouilly.
Puy-de-Dôme. — Cunlhat, Glat, St-Genès, Champagnelle, Servant.
Saône-et-Loire. — Bourbon-Lancy, Le Creusot, Saint-Martin-en-Bresse, Sennecey-le-Grand.
Yonne. — Perraux.

JEUDI 17
Allier. — Broût-Vernet, Céilly, Chantelle, Durdat, Neuilly-le-Réal, Souvigny.
Cher. — Châteaufort, La Chapelle-Ursin.
Nièvre. — Arienot, Brucelle-Ville, Ouroux, Saint-Pèreux, Ternant, Vary.
Puy-de-Dôme. — Larode, Pongibaud, St-Bonnet.
Saône-et-Loire. — Blanzay Navilly, Saint-Christophe-Briental, Saint-Marcel-en-Carroy, Varennes-Saint-Sauveur.
Yonne. — Sennecy-le-Bas, Trucy, Vézelay.

VENDREDI 18
Allier. — Châtelus, Louroux-de-Bouble, St-Germain-des-Fossés.
Nièvre. — Alligny-en-M.
Puy-de-Dôme. — Anzale-Lugnet, Laqueuille, Randan, Sauxillanges.
Saône-et-Loire. — Montigny-le-Comte, Paray-le-Monial, St-Germain-du-B.
Yonne. — Dannemoine.

Marché de la Villette

Paris, 10 septembre. — On cote à la livre nette: Gros déball: Bœufs extra normands ou charollais, 4,55 à 4,85. Bœufs blancs charollais, normands, nivernais, berrichons, 4,35 à 4,50. Bœufs blancs grossiers, 4,05 à 4,70. Génisses charollaises extra, 4,60 à 4,90. Ornaïnes, 4,10 à 4,50. Vaches, 3,25 à 4,45. Taureaux, 3,70 à 4,10.

Veaux. On cote à la livre nette: veaux génisses en bandes, 5,00 à 6,70 et jusqu'à 6,40 au détail. Veaux à robe blanche, 5,50 à 5,85. Veaux de service du Morvan, 5,50 à 5,80.

Moutons. On cote à la livre nette: agneaux extra soudanais, 7. Moutons nivernais, bourbons, agneaux, 5,75 à 6,65. Berrichons tonduis, 5,65 à 6,55. Brebis tondues, 3,60 à 5,15.

Porcs. On cote au kilo vif: porcs maigres extra, 7,40 Maigres, 6,20 à 7,30. Cochons, 4,70 à 5,50.

COURS AU KILO NET
Bœufs. — 1^{er} qual., 8,90; 2^e 7,80; 3^e 6,60.
Cours extrême, 6,50.
Vaches. — 1^{er} qual., 8,90; 2^e 7,70; 3^e 6,50.
Cours extrême, 6,60.
Taureaux. — 1^{er} qual., 7,80; 2^e 7,20; 3^e 6,70.
Cours extrême, 8,20.
Moutons. — 1^{er} qual., 12,00; 2^e 11,50; 3^e 10,00.
Cours extrême, 13,00.
Porcs. — 1^{er} qual., 10,42; 2^e 9,58; 3^e 8,58.
Cours extrême, 10,56.

COURS AU KILO VIF
Bœufs. — 1^{er} qual., 5,34; 2^e 4,37; 3^e 3,30.
Cours extrême, 5,89.
Vaches. — 1^{er} qual., 5,34; 2^e 4,31; 3^e 3,25.
Cours extrême, 5,70.
Taureaux. — 1^{er} qual., 4,68; 2^e 3,96; 3^e 3,35.
Cours extrême, 5,08.
Veaux. — 1^{er} qual., 7,20; 2^e 6,67; 3^e 5,50.
Moutons. — 1^{er} qual., 6,75; 2^e 5,60; 3^e 4,41.
Cours extrême, 7,59.
Porcs. — 1^{er} qual., 7,30; 2^e 6,70; 3^e 6,00.
Cours extrême, 7,40.
Amendés. — Bœufs, 1,166; vaches, 600; taureaux, 136; veaux, 1,132; moutons, 7,954; porcs, 2,639.
Invendus. — Vaches 17; veaux 9; moutons, 60.

HALLS CENTRALES DE PARIS

Bœuf. — Quart derrière, 1^{er} qualité, 10,50; aloyau, 1^{er} qualité, 13,50; paleron, 1^{er} qualité, 7,50.
Mouton. — Entier, 1^{er} qualité, 11,50; épau, 1^{er} qualité, 10,50; potroline, 1^{er} qualité, 8,80.
Veau. — Entier ou demi, 1^{er} qualité, 11,20.
Porc. — Demi-porc, 1^{er} qualité, 9,50.

VOLAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 10 à 11,50; oies 7,50 à 9,50; poules toutes provenances 10 à 16,25.

LEGUMES. — Les 100 kilos: pommes de terre Algérie 50 à 70, chair jaune 40 à 60.
BÉBURRES. Le kilo: Charente, Pottou, 12,50 à 16,50; Touraine, 13 à 15,30; Normandie, 10 à 14,50.
ŒUFS. — Le mille: Brie, Beauce, 480 à 580 fr.; Bourbonnais, 480 à 580 fr.; Touraine, 430 à 650 fr.; Auvergne, 470 à 520 fr.
FROMAGES. — Gruyère 9 à 12; Cantal, 6,20 à 8,50.

Pommes de terre

MARCHE DES INNOCENTS
Les cours pratiqués aux Halles centrales restent stationnaires sur ceux de la semaine précédente, exception faite pour la Hollande, les qualités inférieures qui cotent 40 fr. contre 45 fr. Des saucisses rouges du Loiret les vendeurs du Carreau avaient obtenu jusqu'à 58 voire 60 fr., mais cette marchandise est devenue aujourd'hui délicate à placer, les acheteurs sont très indécis. La Hollande cote de 50 à 70 fr., comme indiqué plus loin, le prix de 50 fr. s'applique généralement à la variété Esterling qui cote de 70 fr. en ce qui concerne la Hollande de Bretagne (dite Mayette) ou autres pommes de terre d'un type approchant. Disons aussi, que force fut aux vendeurs du Carreau de liquider des lots de Saucisse rouge, en provenance de la région de Paris, depuis 30 fr., ces lots ayant été considérés comme d'une qualité très douteuse par les acheteurs parisiens.

À la marché de gros la tendance se révèle fort calme, voire faible, la maladie étant, par continuation, une véritable entrave à la conclusion d'affaires d'envieure. Quoi qu'il en soit, les expéditions continuent, approximativement par 100 kilos, depuis les expéditions disponibles, en vrac, et par wagon complet.

Hollande 52 à 54 fr. Bretagne; 48 à 50 fr. Nord.

La Hainaut, en provenance de la région de Paris, oscille, en culture, entre 60 et 65 fr. Les saucisses rouges 38 à 40 fr. Bretagne; 30 à 35 fr. région de Paris.

Etiolle du Nord 40 à 42 fr. Loiret.
Rondes jaunes (à chair jaune) 32 à 38 fr. Bretagne; 34 à 36 fr. Sarthe.
Fionck 38 à 38 fr. Ile-et-Vilaine.
Royalet Kidney 34 à 36 fr. Nord.
Esterling 36 à 38 fr. Nord.
Esterling, en trées grosses, jusqu'à 45 fr. Nord.
King Edward 35 à 37 fr. Nord.
Hollande de Beauvais 31 à 33 fr. Sarthe et Mayenne.

Disons pour terminer que les prix départ accusent comme toute, aujourd'hui, une légère baisse sur ceux demandés à la précédente séance.

En demi-gros, on cote, par 100 kilos, pris aux Halles centrales, les pommes de terre des variétés suivantes:

Hollande 50 à 70 fr., moyenne 60 fr., contre 60 fr.
Saucisse rouge 40 à 60 fr., moyenne 50 fr., contre 40 fr.
Rondes jaunes (à chair jaune), 40 à 50 fr., moyenne 45 fr., contre 45 fr.

Pailles et fourrages

MARCHE DE LA CHAPELLE
Marché de 40 chargements environ, c'est peu pour un mercredi, aussi les prix précédents sont-ils plus facilement maintenus pour tous les produits.

En gares parisiennes, les disponibilités sont restreintes. On cote:

Paille de blé... 125 à 135 130 à 130 105 à 115
Paille d'avoine 120 à 125 110 à 115... 95 à 105
P. de seigle... 135 à 145 120 à 130 105 à 115
Luzerne... 205 à 215 170 à 195 175 à 185
Regain... 205 à 215 190 à 195 175 à 185
Foin... 190 à 200 170 à 180 150 à 160

Les prix sus indiqués s'entendent par 104 bottes de 5 kilos, rendues franco de camionnage et d'octroi, au domicile de l'acheteur dans Paris, pourboire non compris.

Les droits d'octroi pour Paris sont aux 100 bottes de 12,50 pour les fourrages et de 7,50 pour les pailles.

Les droits de fourrages, les prix de la première qualité s'entendent généralement pour les marchandises « à revenir » vendues hors marché.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres, lourd. — Courant 228 à 228,50; prochain 209,50 à 209 et 208,50 p. 3 octobre, 207,50 p. 4 novembre 207 et 206,50 p. Cours officiels 233 et 230,50.

Alcools, ferme. — Courant 900 p.; prochain 900 p.; novembre-décembre 875 p.; janvier-février 875 p.

Bles, ferme. — Courant 128,50 et 128,25 p.; prochain 128 p.; 4 derniers 127,75 et 128; novembre-décembre 127,75 et 127,50; 4 novembre 127,50 p.

Seigle, calme. — Courant 100 a.; prochain 100 a.; 4 derniers 102 a.; novembre-décembre 100 n.; 4 novembre 100 n.; 4 décembre 100 n.; 156,50 n.; 157,25 n.; 159 n.

Avoines noires, calme. — Courant 100,75 p.; prochain 99,25 p.; 4 derniers 99,25 et 99,50; novembre-décembre 99 et 99,25.

Avoines diverses, calme. — Prochain 97 n.; courant 96 v.; 4 derniers 94 n.; novembre-décembre 95 n.; 4 novembre 94 n.

LES CONCERTS DE T.S.F.

Programme d'aujourd'hui vendredi 11
RADIO-PARIS
A 12 h. 30: radio-concert Lucien Paris: 1^{er} Valse (Vaidelouel); 2^e Romanço, solo de violon (Svensen); 3^e Prélude en ré bémol (Beaume); 4^e A la mie (Ghullemyn); 5^e Romance sans paroles, violoncelle (Grasse); 6^e Pizzicati (Fourdrain); 7^e Cavaleria Rusticana, trio (Massenet-Alier); 8^e Chaconne, valse (R. Hahn); 10^e Chanson de Printemps, violon (Mendelssohn); 11^e Ballet des Aloyons (Iroke); 12^e Chanson de route (R. Hahn); 13^e Bourrée, solo de violoncelle (Bach); 14^e Appassionato (Filippucci); 15^e La-Hut, fantaisie (M. Yvain).

A 20 h. 15: radio-communication théâtral par Radio-Scénio; à 20 h. 45: radio-concert organisé par Marcel de Valmaele, avec les concours de M. Yves Le Meilleur, violoniste, lauréat du Conservatoire de Paris, M. Jean Manuel, pianiste, 1^{er} prix du Conservatoire en 1910, et M. le Régro (du concerto en la (Mozart), M. Le Meilleur; 2^e Deux vases (Chopin), M. Manuel; 3^e Premier mouvement du concerto (Max Bruch) pour violon et orchestre; 4^e Deux études (Chopin), M. Jean Manuel; 5^e Andante (Raur), 6^e Berceuse (Faure).

TOUR EIFFEL
De 18 h. 15 à 19 h. 15 (2,500 m), radio-concert avec les concours de M. Paul Dermée, de Mmes Dolivet, cantatrice, Marthe Loefer, violoncelliste, Léonie Leclercq, pianiste, et Vanda Kryznowska, pianiste.
Programme: Un rayon de tes yeux (Sirelli) Mme Dolivet; Sonate pour violoncelle et piano (Gallard-Salmou); Cracovianna (Paderevski) piano; L'absence (Mozart) chant; Air d'Iphigénie en Aulide (Glück) Mme Dolivet; Etincelles, par Mlle Krzyznowska.
Le courrier littéraire, par M. Paul Dermée.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.
A 15 heures, radio-diffusion du concert symphonique donné au concours Lépine, chef, M. Germain.
Programme: Lisbona (Gandolfi); Les joyeux commères de Winsor (Niola); Sérénade (Haydn); Madame Butterfly, fantaisie (Puccini); Soixante-huit valse (Petras); Andante (Moskowsky); Manizello Sourire (Lachaux); Masarade (Colo Bonnet); Elson-Lisette (Borel-Clerc).

A 20 h. 45, causerie « La lutte contre les fléaux sociaux par la culture physique et les sports », par M. Roger Brousseau, président de la Fédération des sociétés de culture, tir et sport; à 21 heures, radio-concert avec les concours de Mme Crochon-Fabre, professeur de chant au Conservatoire National de Nîmes; Mmes Fernande Poullin, Henriette Charrier, des Concerts Touche, Mme Maligne-Letessier, violoniste.

Programme: Lettre à une Espagnole (Laparatz); Sonnet de La Fontaine (Henri Suvaucel); La Habanera de Carmen (Bizet); Chanson de Bohème, Carmen (Bizet) Mme Crochon-Fabre; A vous (Maurice Passé); L'Africaine, air du Sommeil (Meyerbeer) Mlle Poullin; Romance de Swendsen; Carlo amoroso de Sammartini; Les Noces de Debussy; Les Noces de Debussy, air de Suzanne, Mlle Ferrer; Allegretto, sonate en si bémol majeur (Mozart) Mme Letessier; Les dragons de Villars (Maillard); Espoir (Chaminade) Mlle Poullin; Chanson géorgienne (Fachmannoff) Le rossignol s'est tu (Sokolov).

A la Grande Fabrique

Grand Café Glacier
Place du Lycée, Rue de Remigny
NEVERS



UNIFORMES

POUR TOUTES INSTITUTIONS

Rentes Viagères

AUX TAUX TRES AVANTAGEUX
DES DERNIERS TARIFS AUTORISES

La Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, pour une somme de 10.000 fr. qui lui est versée, donne actuellement:

A soixante-six ans... 1.161 fr.
A soixante-neuf ans... 1.361 fr.
A quatre-vingt ans... 1.870 fr.
A quatre-vingt-dix ans... 2.280 fr.
(Arrière-paiements par semestre).

La Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat, fondée en 1819, est la plus ancienne des Compagnies similaires.

Depuis l'origine de la Compagnie le total des capitaux assurés est de 4 milliards 622 Millions; celui des Rentes constituées, 163 Millions. Pendant l'exercice 1924, le chiffre des capitaux assurés s'est élevé à 208 Millions 94.333 francs; celui des Rentes constituées à 163 Millions 644.779 francs.

Envoi gratuit de notices et tarifs sur demande adressée soit au siège social de la Compagnie, 87, rue de Richelieu, à Paris, soit à l'un de ses représentants dans les départements, notamment à:

MM. Clémence, à Nevers; Cortin, à La Charité; Renard, à Château-Chinon; Lachat, à Clamecy; Blain, à Autun.

L'appétit vous manque

Achetez ce soir un flacon de Quintonne, pour 3 fr. 25; versez-le dans un litre de vin de table et vous obtiendrez un excellent vin fortifiant qui rendra à votre estomac fatigué son activité primitive. Pharmacie Reuillon, Nevers et Pharmacie Nouvelle, rue des Ardilliers, Léchelle, à La Charité.

Officiers Ministériels

Etude de M^{re} BONNET, commissaire-priseur à Nevers.

VENTE AUX ENCHERES
A Nevers (Nièvre), le samedi 12 septembre 1925.

1. — Place Carnot, à 13 heures; 5 CHEVAUX « réformés du service de la gendarmerie ».

2. — Et de salle des ventes, avenue G.-Clemenceau, n° 1, à 13 h. 15: MOBILIER, comprenant: table à manger (buffet, table, chaises, desserte), armoire à glace, armoires à linge, placard, buffet de cuisine L. XY bibliographique, toilette, tables de nuit, commodes, tables, chaises, fauteuils, glaces, suspension, canapés, cuisinière, appareils de chauffage, vaisselle, batterie de cuisine, lin, importante literie, linge, objets et bibelots divers.

Au comptant, frais en sus. 28.716



Qualité = profit

Il en est des pâtes alimentaires comme de tout autre produit: seules les pâtes de qualité "font du profit". La ménagère avisée choisit donc les pâtes LA LUNE, qui gonflent à la cuisson et permettent de préparer non pas seulement des garnitures, mais de beaux plats appétissants.

LA LUNE

Mais exigez bien la signature

Gazon-Verdoyant

52, Avenue Daumesnil - PARIS
Demandez notre brochure "Recettes"

qui s'était emparé du papier et le relisait. On se réembarquera demain.

— Oui, asquesse l'impératrice. Michel retournez à bord et faites tout disposer pour lever l'ancre à la première heure demain.

— Ce qui va dire une heure après-midi, dit vivement la Princesse.

Yvana sourit, mais non: huit heures.

— Je ne saurais l'admettre. J'ai prié nos cousines de Munich de venir déjeuner ici et elles se réjouissent de vous voir. Après, s'il le faut, vous doublerez les étapes. Il y aura peu d'intérêt sur la route. A part Nuremberg.

— La ville où naquit la poupée, fit Elisa.

— Là, vous quitterez le Danube, expliqua le professeur-abbé. Vous entrerez dans le canton républicain de la Bavière, réalisé par Louis de Bavière en 1810, afin de relier le Danube au Rhin, à travers deux petites rivières l'Altmühl, affluent du Danube et la Regnitz, affluent du Mein, lequel vous mène à travers des courbes et quelques difficultés, jusqu'au Rhin que vous trouverez à Mayence. Vous longerez Cologne, Nimègue, le Waal, la mer du Nord et la Manche. Vous serez aux rives de votre chère Bretagne. C'est un peu long en effet.

— Les villes du Rhin sont très intéressantes à visiter, déclara Rorik. Je voudrais voir Coblenz, Cologne, Bonn, la ville du vieux Beethoven, Némédy, où résida la princesse Charles de Hohenzollern, sœur du roi Albert de Belgique.

— Encore une qui doit souffrir! exclama Yvana, son mari en lutte contre son frère!

— La fatallité.

Le portier, dont les jolis dessins de fleurs s'étendent si gracieusement devant la façade sud du château, envoyaient leurs parfums les plus doux, la lune à son apogée, faisait briller le Danube comme un lac ombré par la silhouette du pont.

« L'Yvana ne bougeait pas plus que si elle avait été sur terre, deux étoiles, ses volées cargées, seul le drapeau d'azur, au sable et d'argent ondulairement dans un grand mat.

« Les maritimes n'avaient pas accepté de

coucher au palais, puisque dit-elle, j'ai ma maison flottante; elle rentra à bord, accompagnée par ses amis jusqu'à l'embarcadere.

— Alors, le pont s'illumina, les officiers et les marins se rangèrent à la coupée. Lustio le fils de Fram — vint bondir avec des jappements de joie jusqu'à sa matresse. Georges Irascho prit la garde au banc de quart, on se cra encore bousier de loin. Bonsoir, dans le plus pur français, et le silence refomba sur la ville et le fleuve, dérangé seulement par les invocations du Nacht-Wächter (veilleur de nuit).

« L'Yvana venait d'abandonner le beau Danube bleu pour se jeter dans l'ait-mühl qui la conduisit à Diefforth, non sans quelques difficultés, à cause des faibles profondeurs; mais le capitaine Ysl était à la hauteur des tâches les plus ardues. Il sut maintenir son navire sur les hauts fonds et le lancer dans le canal Louis, jusqu'à Nuremberg, qui mire ses antiques clochers et son vaste hôpital dans la Regnitz, dont les eaux continuent le canal.

« Ils avaient accompli déjà cent kilomètres depuis Ratisbonne, mais s'arrêter n'était pas possible, la navigation sur le Mein prendrait la fin de la semaine et si l'on voulait voir un peu les villes rhénanes, il fallait encore passer Bamberg, douze lieues plus loin et aborder le Mein.

« On ne fit escale qu'à Wurtzbourg, sur la rive droite du fleuve ornée de splendides jardins couverts de fruits.

« Nos Français prirent cette forteresse, remarqua Marc, en désignant Martenberg, à l'ouest de la ville, en 1796.

Rorik sourit.

« Tiens, mange des abricots de Franconie. Tu vas retrouver, à chaque tournant, et il y en a sur le Mein, des souvenirs de gloire pour les tiens.

« Comme on marchait nuit et jour, l'Yvana se rangea à quai, au milieu de Francofort à la nuit tombante.

— Francofort, déclara ville libre en 1819,

declama le petit Français, debout à la proue, et le redoublèrent par la force de nos armes en 1920!

« Quel patriote tu es, remarqua Rorik; tourne-toi à l'ouest et salue Paris, tu n'en es qu'à 118 lieues.

« Les trente-deux kilomètres jusqu'à Mayence s'accomplirent avant minuit. On salua l'aube sur le Rhin.

« Ah! fit le capitaine avec un soupir de soulagement, je ne suis pas fâché d'être sorti des méandres du Mein, avec tous ses chalandes, ses bateaux à vapeur, ses trains de bois, je craignais toujours un abordage.

« Ma foi, riposta Marc, si on en avait coulé quelques-uns

Etude de M^r DURIN,
notaire à Pougues (Nièvre).

Suivant acte reçu par M^r Durin, notaire à Pougues, et M^r Gallicher-Lavanne, notaire à Nevers, le 30 août 1925, Madame Malice COHARD, maîtresse d'hôtel, demeurant à Nevers, rue de la Barre, n° 37, a vendu à M. Léon-Désiré LEDOUX, cuisinier-pâtissier, et Mme Marie-Blanche-Andrée OUVAGNE, son épouse, demeurant ensemble à Pougues.

Le fonds de commerce d'hôtel-restaurant, connu sous le nom « d'Hôtel du Paon », exploité à Nevers, rue de la Barre, n° 37, comprenant l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le matériel et les marchandises, le droit au bail et la licence.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} septembre 1925.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion, et seront reçues en l'étude de M^r Durin, notaire à Pougues.

Pour première insertion :
DURIN, 28.747

A VENDRE
JOLIE VILLA
à Saint-Honoré-les-Bains, état de neuf, salon, salle à manger, bureau et chambre au rez-de-chaussée, 4 chambres et cabinet de toilette au 1^{er} étage. Electricité. Chambre de bonne aéré-dessus.

Jardin de 3.500 m. en potager arbres fruitiers et parterres.

Et 800 hectares de taillis sous futaie, partie exploitée et partie à exploiter. Chasse giboyeuse.

On vendra ensemble ou séparément.

Bureau du journal. 28.764

CAFE charmante ville du centre, tenu 22 ans par même propriétaire, qui se retire après fortune.

Voir LACOMBE, 21, rue Fontaine-au-Roi, Paris, ou à Guérisson (Nièvre), villa Castel-Neuf. 28.766

FONDS DE RESTAURANT bonne clientèle, bail 6 ans, prix 3.000 fr., à vendre au Petit Bois, commune de Charrin (Nièvre). 28.745

ON OFFRE
DAME, violoniste, habituelle d'orchestre, symphonique, demande emploi dans cinéma, dans grande ville du Centre, à partir du mois d'octobre. Bureau du journal. 28.651

PERSONNE du métier, demande pour Paris ou banlieue immédiate, Gérance d'hôtel-meublé. Meilleures références et garanties. Bureau du journal. 28.751

GENS DE MAISON
ON DEMANDE
BONNE A TOUT FAIRE, de 25 à 45 ans, sachant cuisine, aidée d'une femme de ménage. Bonnes références. S'ad. à Mme BLUZAT, 24, boulevard Victor-Hugo, Nevers. 28.659

ATTENTION!

UNE BONNE NOUVELLE POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

Vu le grand succès obtenu les années précédentes,

Le "ROI DU BON MARCHÉ"

10 rue du Fer, NEVERS

préviens sa très nombreuse clientèle qu'il met en vente à partir de samedi prochain plus de

1.500 paires de SABOTS-SOULIERS sans couture, SABOTS-GALOCHEs toutes pointures depuis 5, 8, 12 FRANCS la paire, jaune, noir, verni

Un LOT de Souliers jaunes et noirs pour écoliers. Soldés à 28 et 32 francs

Pour faciliter la vente, le Magasin restera ouvert Dimanche toute la journée

Le plus grand choix de vêtements et chaussures de travail de toute la région

Ventes de propriétés

GENTILLE VILLA neuve, à Neuville-sur-Loire. Non inondable, panorama étendu. Composée de 2 salons, salle à manger, entrée, cuisine, lingerie, office. Au 1^{er} étage : pergola, entrée, 2 chambres de maîtres et cabinet de toilette.

Au 2^e étage : chambre de maître avec cabinet de toilette, une autre chambre et 2 greniers.

Superficie 700 m², arbres fruitiers, eau de source, électricité. Prix meublé 50.000 fr. Facilités de paiement.

S'adresser P. de la MARE, à Neuville-sur-Loire (Nièvre). 27.885

Ventes

6 HP RENAULT, 3 places, bonne occasion. Bureau du journal. 28.685

Camionnette FORD 500 kilos, bon état mécanique, pneus neufs à l'arrière, zingée à l'intérieur, conviendrait pour bouvier ou charcutier, cause double emploi. Prix intéressant. S'ad. à M. AMIOT, charcutier, La Machine (Nièvre). 28.758

BRAQUE BOURBONNAIS, 8 ans, garanti arrêt et rapport. Prix 300 fr. A vendre immédiatement, cause absence. Bureau du journal. 28.633

3 CHIENS COURANT, beaux et bons, 4 ans (1 griffon vendéen) et un couple briquet à poil dur, primés Vichy, cause cessation chasse.

Ecrits M. Robert JAMET, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). 28.759

Divers

On demande à acheter **BOU-TEILLES DE CHAMPAGNE** VIDE à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creusot, Nevers. 25.656

LIQUIDATION
DU GARAGE BERTIN
31, rue de Moussaë, Nevers.

Aménagement bureau, coffre-fort, compresseur d'air et bouteille s/charriot 1 moteur de Dion 5-7 HP, s/chassis; 10 HP. Citroën, torpédo 7 places. 28.770

AUTOMOBILISTES!

- La Compagnie de Recaoutchoutage -

61, Rue de Nièvre, NEVERS

PLUSIEURS USINES ET AGENCES EN FRANCE

Siège Social : PARIS

VOUS GARANTIT 70 % D'ECONOMIE

SI VOUS LUI CONFIEZ VOS PNEUS USAGES

MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis

R. C. Nevers 590 ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN

FABRIQUE SPECIALE DE DENTELLES & BRODERIES
(mains et mécaniques)

MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE
LE MEILLEUR MARCHÉ A QUALITE EGALE

A la Ville du Puy

M^{lle} L. ORÉTEAUX
18, rue de Rémy, Nevers (Nièvre)

Agents d'Affaires

A CEDER
REPRESENTATION lucrative et facile, conviendrait à personne active.

S'adresser à M. JOURON, 34, rue de Paris, à Nevers. 28.613

VENDEZ VOS PROPRIETES
ou votre commerce

PAR L'AGENCE LAGRANGE
78, rue Richelieu, Paris
(49^e année)
Vous vendrez vite et bien. 28.706

Personnel

ON DEMANDE
MENAGE D'ETAGE (valet et femme de chambre), références sérieuses exigées.

S'adresser d'urgence Grand Hôtel de la Paix, Nevers. 28.729

OUVRIER marié, pour conduire moteur, situation stable. Usine électrique Pouilly-sur-Loire (Nièvre). 28.760

Chasses gardées

La ferme de Chaume, appartenant à M. CARRE, située sur les communes de Châteauneuf-Val-de-Bergis, Champigny et Saint-Bonnot, est gardée par la Société Saint-Hubert, et par la brigade mobile de la Sécurité du Centre. 28.621

La chasse est interdite sur la propriété de Noux (ferme Huet), qui est gardée par les brigades mobiles de la Sécurité du Centre. 28.788

Un grand nombre de propriétés de Garchizy ayant cédé leur droit de chasse à une société, celle-ci informe les chasseurs qu'elle leur interdit l'accès des dites propriétés. 28.771

A L'OCCASION DE LA FOIRE

Le Fouillis des Dames

19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

A la plaisir de prévenir sa clientèle qu'il vient de recevoir un joli choix de MANTEAUX valeurs de laine, ROBES gabardine et GILETS de laine fantaisie pour dames et enfants, à des prix très avantageux.

Pour la rentrée des classes : un grand assortiment de TABLIERS noirs écoliers, et CHANDAILS.

ON SAIT QUE LES PRIX DU FOUILLIS SONT INTROUVABLES AILLEURS

Magasin ouvert dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi. ENTREE LIBRE

Amilcar

La Voiture supérieure entre toutes

La moins chère à qualité égale

Tous les modèles livrables DE SUITE à l'Agence.

GARAGE
J.-N. VINCENT
à ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE (Allier)

A Vendre
VIEUX JOURNAUX
0 fr. 75 le kilogramme.

Electricité Générale

Eclairage et démarrage des autos
CHARGE D'ACCUMULATEURS
Réparations de magnéto de toutes marques
JACQUART-BACHELIER
3, rue Thévenot
Près la Croix des Pèlerins, NEVERS

SEMOIRS A LA VOLÉE

DISTRIBUTEUR EN FRANCE
Marque « NODET »
Livraison rapide

GIRAULT-LECAS

Maison THEVENIN, à Champigny (Nièvre)

AUTOMOBILISTES!

Pour les RÉPARATIONS DE VOS VOITURES adressez-vous à quelqu'un de compétent, ayant une longue pratique, possédant un bon outillage et un personnel sérieux :

VOUS AUREZ DES PRIX MODÉRÉS DES TRAVAUX GARANTIS UN AN

J. LANGERON, Mécanicien

2, rue de Parigny, et 8 bis, rue Jean-Gautherin, NEVERS

LE SECRET DU CURE NIVERNAIS

Pipi au Lit, Asthme, Hémorroïdes

RADICALEMENT GUERIS (Notice gratuite)

Dépôts : GUR, ph., à Decize; MACLOS, ph., à Clamecy; MORICE, ph., à La Machine; SÉGUIN, ph., à Cosne.

Dépôt gén. : ph. J. G. LAZORTHES, à NEVERS

"STOCKS"

A. SAUJOT

18, Rue de Rémy, NEVERS

CHAUSSURES ET CONFÉCTIONS
VÊTEMENTS DE TRAVAIL
SOLDÉS EN TOUS GENRES

GARAGE MODERNE

A LUZY (Nièvre)

Agence Exclusive :

CITROEN & ROLLAND-PILAIN

Membre de l'« A »
Téléphone : 34.

-: Aux Villes de France :-

39-41, rue Saint-Etienne et rue du Charnier, NEVERS

MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUTE LA RÉGION

SAMEDI prochain 12 SEPTEMBRE et toute la semaine suivante

Mise en Vente d'un Stock très important de Bonneterie

BAS de coton, marque Mondia, noir et toutes teintes	2.95	CHAUSSETTES cachou, article d'usage, 4.50, 3.95 et	3.25	COMBINAISONS pour dames, en pure laine, toutes teintes.	16.95
BAS de fil mercerisé, noir et couleur, 28 tons différents, valeur 8 fr.	4.95	CHAUSSETTES fil fantaisie Chinoises, Valeur 9 fr.	5.95	CAMISOLEs coton à côtes, en tulle, chair et gris, Valeur 10 fr.	7.95
BAS de fil tissé pieds diminués, article solide, Valeur 11 fr.	7.50	CHAUSSETTES fil d'Écosse	7.50	Un lot PANTOUFLÉS, qualité garantie à l'usage, du 35 au 41	6.95
BAS à côtes, pieds diminués	4.50	CHAUSSETTES fantaisie, sole croisée extra, Valeur 22 fr.	15 "	CHARENTAIS d'origine, extra. Du 35 au 41	10.90
BAS à côtes, mailles fines, pieds diminués, article extra, Valeur 9 fr.	7.50	GANTS fil noir et couleur.	2.95	Du 42 au 46	12.90
BAS de soie, couture, très bonne qualité, Valeur 18 fr.	12 "	GANTS mousseline, suède, 10 collections de voyageurs, Article de 10 fr.	6.95	Un lot de COUPONS, de 1 à 3 m, Veloutine double face, Valeur actuelle 7.50. Le mètre	4.95
BAS de soie, pieds diminués et ba-guettes, Valeur 28 fr.	15 "	Soldés à	15 "	MÉRINOS noir pour tabliers, en 130 de large, bonne qualité. Le mètre	8 "
BAS de sports, revers en noir et jaune, Du 27 au 34	7 "	Un choix unique en CACHE-COLS soie, 1 m 20 de long. 200 modèles différents. Valeur de 18 à 30 fr.	12.95	PARAPLUIE, hommes et dame, en silésienne	16.95
Du 35 au 40	7.50	Un lot de LAYETTES robes pure laine blanche. A solder	12.95		
CHAUSSETTES de sports, avec revers élastiques, toutes tailles, noires et jaunes, Valeur 3.50	6 "	Un lot de CASAQUES fantaisie, toutes teintes	13 "		

Agriculteurs !!

TARTRAT

MACHINES AGRICOLES
LA COLLANGELE (Nièvre)

Exposera
SES ARRACHEUSES DE POMMES
DE TERRE

AU COMICE DE LORMES
(13 Août 1925)

DEPOT A CORIGNY
de CHARVUES Delahaye, HERSES et ROULEAUX
DEMANDEZ SES PRIX

RAPPELEZ-VOUS que Poudre **GALLIA** et Liqueur
INDISPENSABLES
pour favoriser la pousse du ROUGE DU DINDON. Guérissent le CHOLERA DES VOLAILLES.

EN VENTE :

M. MARTINET, Herboriste

DECIZE (Nièvre)

Bandages Hémiplâtres et Ceintures en tous genres
Droguerie. — Peintures. — Siccatifs à parquet. — Teintures ménagères, etc.

GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENTS

Veuve Joseph BUVAT

Paul BUVAT, Successeur

Grand Choix de Meubles

DE TOUTES CATEGORIES

Installations Complètes

Doit sa réputation à sa fabrication irréprochable et à ses prix de fabricants.

Votre Visite est attendue

32, Rue de Paris, 32
Tél. 1-18 MOULINS R.C. 796

Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce et de joindre un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

Clos d'Equarrissage de Decize

M^{me} Veuve THOMAS

Faubourg Saint-Privé, DECIZE

Enlèvement rapide de tous animaux morts ou hors d'usage

Patente complète suivant valeur

FABRIQUE D'ENGRAIS

Téleg. : THOMAS, Equarrissage, Decize
Téléphone : 54, Decize

Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers
Le Gérant : JOYET DE MAUBEUF.

-: Courrier des Eaux :-

Hôtels et Maisons recommandés

BOURBON-L'ARCHAMBAULT

(Allier)

400 kilomètres de Moulins, Etablissement thermal civil et militaire, ouvert du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, eaux chlorurées, sodiques, 53° de bromures et radicaux, arthrite, paralysies et blessures de guerre, maladies des femmes.

HOTEL TALLEYRAND, sur le parc, et près l'Établ. confort, électric. Tél. 23, rec. T. C. F.

HOTEL DU COMMERCE, ouv. T. l'année, rec. voyage, gar., élect. Tél. 9. BARATHON.

GRAND HOTEL DES BAINS, à prox. de l'Établ., jard. Gar. élect. Tél. 18, AUCLAIR prop. Chef de cuisine. Ouvert toute l'année.

HOTEL DES SOURCES, face le Parc et l'Établ. therm. Tél. 15. Elect., gar. G. GONDRE, prop.

HOTEL des 3-PUITS, élect. tél. 35. JOACHIM.

RENAUD, café, chamb. meublées, pension.

CHATEL-GUYON

(Puy-de-Dôme)

HOTEL DES NATIONS et **TOURING-HOTEL**
Vastes jardins, régime, confort mod. Tél. 6.

HOTEL de la PAIX, mais. de fam., rég. sol. agr., eau cour. ch. et pro. (d. l'Établ.) 6.90

HOTEL et VILLA BON ACCUEIL, av. Baraduc, ps. fam. Rég. Px. mod. Tél. 0.50, GALLICHE, pr.

LA BOURBOULE

HOTEL de l'UNIVERS, près Thérmes, Cas. 20 et 21. Eau cour. Tél. 24. G. CHAUMON, pr.

BOURBON-LANCY

Établissement Thermal Bourbon-Lancy (S.-et-L.) MOUGIN et DALVERNY concessionnaires. Saison 15 mai au 30 septembre. Goutte. — Rhumatismes. — Affections cardiaques. — Maladies des femmes.

GRAND HOTEL 1^{er} ordre, propr. de la St. des THÉRMES, situation splendide au milieu du Parc de l'établissement, 1^{er} ordre, dernier confort, eau chaude et froide, appartements privés, table de régime, restaurant et spécialités.

CASINO. — Spec. de familles, comédie, concert classiques. Célèbre orchestre d'AMBROZIO, vendredi. Les jeudi, mardi et samedi cinéma. Films superbe production, dernières créations. Fêtes dans le parc, matinée et soirée du dimanche; dancing en plein air, jeu de boules et baccara. Buffet.

HOTEL DES THERMES et **GRAND-HOTEL** MARION, près de l'Établ. et du parc. Cuisine de famille, prix modérés. Téléph. 13. Mme DUPLAT-MARION, propriétaire.

HOTEL DES BAINS VI LA MEDICIS, pension de famille. Confort. Cuisine soignée. Jardin ombragé. — COURVOISIER.

GRAND GARAGE SEGOU et **FERRET**, mécaniciens spécialistes. Spécialistes des grandes marques.

MAISON L. THEVENEAU, Tél. n° 8. Location d'automobiles et de voitures limousines, torpédo, auto-car pour excursions, ambulance automobile pour transport de malades. Petite Remise pour 2 pers. Tarif réduit. Voitures attelées en tous genres, victoria, break, etc. A l'heure et à la course. Café.

VILLA DU ROCHER, face l'établissement thermal, pension de famille, cuisine soignée, régime, prix modérés. J. BOUILLER, propriétaire.

VILLA LA TERRASSE, pension de famille, près les Thérmes, cuis. bourgeoise. VERNET.

GARAGE L. BENOIT, agence Peugeot, stocks Goodrich. Tél. 40.

A SOTTI, confiseur-glaquier, nouveautés de la saison. « Le Hérisson » bonbons chocolat exquis.

P. MEYER, confiseur, chocolatier. Ses produits et leur présentation imposent sa marque.

NÉRIS-LES-BAINS

Etablissement Thermal ouvert au 15 mai au 1^{er} Octobre. Station des nerveux, rhumatismes, Maladie de la femme.

HOTEL LEOPOLD et ALBERT I^{er}, pr. l'Établ. Gr. jardin, eau courante, cuis. soignée, régime garage avec fosse, Tél. 21. R. BOURDIN, propr. HOTEL DUMOULIN, tab. Régime. E. LAFONT.

HOTEL ROUSSELIN, à partir de 20 fr. conduit av. auto gratuit, les baigneurs aux bains.

HOTEL ROCHETTE et DE FRANCE, sur le Parc, pr. l'Établ. Gr. jardin. Eau cour. Tél. 3.

GRAND HOTEL, entièrement neuf, J. LASSALAS, directeur, chauffage central, eau chaude et froide, ascenseur, salles de bains, apart., w.-c. privés, rest., gar. Tél. 6.

HOTEL DU RHONE et **DES THERMES**, pr. l'Établ. Thermal, Eau courante, tél. 24. Prix modérés, garage. L. CHATAIN, propr.

HOTEL de l'EUROPE, de 23 à 25 francs. Tél. 27.

POUGUES-LES-EAUX

Pougues, Station de famille, eaux les plus digestives et en même temps les plus remontrantes. Mieux thermal de choix pour la cure des nerveux et des arthrites (diabétiques, anémiques).

S. PLENDID HOTEL. — Dans le parc de l'Établissement, Therm. conf. mod. Rest. du Casino cuis. 1^{er} ordre avec renom. Repas prix fixe et à la carte. Gar. avec boxes sép., fosse, tél. 3.

HOTEL DU PARC, recom. aux familles, tél. 4.

HOTEL DU MONT GIVRE pr. l'Établ. gr. jard. conf. mod. cuis. bourg. soigné. régime, sit. unique, cure air, pens. 18 à 22 fr. arr. p. fam.

ENTRÉE-HOTEL, route de Paris, transformé à neuf. Prix modérés pour pension. Tél. 18. CHIRON, propriétaire.

HOTEL de la GARE, buffet, restaurant, chambres confortables, régimes. Ouvert toute l'année.

VICHY

Le Reins des Villes d'Eaux du monde entier, reçoit le suite de plus de 100.000 étrangers chaque année. Etablissement thermal le mieux aménagé; Casino, merveilles d'art et de confort, salles de théâtres magnifiques. Représentations par les artistes de Paris.

PARC LE MAJESTIC, tab. Régime. J. ALETTI.

THERMAL PALACE, tab. Régime. J. RAINELLI.

CARLTON HOTEL, tab. Régime. F. HAINZL.

PAVILLON SEVIGNE, tab. Régime. J. MARTIN.

HOTEL RADIO, Maison spéciale, de régime, sous la direction du docteur DAUSSET.

S. PLENDID HOTEL, sur les Parcs, face au Casino, dernier confort, table de Régime, prix modéré. Tél. 0-35, G. PRASLOIS.

HOTEL FLORIDA, atten. aux Bains et Source Hôpital, sur Parc nouvellement construit et aménagé, rég. prix mod. asc. Tél. 171. J. RUAUD.

HOTEL DE BRIGNAN, place Sévigné, Ascen. (gar. près des Sources, des Parcs, du Casino; cuisine soignée; tables de régime. Eau courante chaude et froide. Bains-douches. J. BOISSEAU, propriétaire.

GRAND HOTEL DES CONSULS et **SAINTE-JAMES**, face la Source de l'Hôpital, sur le Parc. Régime, prix modéré, autobus à tous les trains. Tél. 254. LEPLAIX, propriétaire.

HOTEL de LONDRES, 7, boul. de Russie, à proximité du Casino et des Sources. Cuisine recom. Régime. Prix mod. Téléph. 3-27. VEZ-LARD, propriétaire.

HOTEL de la MARINE et **VILLAS RAFAEL**, place d'Allier. Electricité, téléphone 3-04, au centre des sources, cuisine bourgeoise. Pension de 18 à 20 francs.

HOTEL MAGENTA

et **VILLA TZARINE** à proximité des parcs et des sources. Confort moderne, régimes, prix modérés. Réduction mai-juin-septembre. J. LESBRES, prop.

HOTEL FREUS et **VILLA JARRY**, 6, rue du Presbytère, près des Célestins. Cuis. soignée. Eau cour. Rég., serv. petites tables. Tél. 23-16. Pension 20 à 22 francs par jour.

HOTEL BOURGEON, agrandissements et transformations, ascenseur, eau-courante. Jardin. Tél. 5-87. RAISIN et BOURGEON.

VILLA CONVERT, 36, 34, 32, rue Bardiaux, agrand., maison de famille, cuisine bourg.

VILLA DU MUGUET, chamb. conf. Eau courante, restaur., service par petite tab., rég., prix mod. G. MERCIER, 18, av. des Célestins.

RASSERIE RESTAURANT - Les Sources - B prix fixe et carte. Jard. omb. soupers après le spect. Cuis. et cave soignées. Prix mod. Tél. 6-77. P. DURAND, propr., 19, rue Sorain.

L'ABELLE D'OR, Pâtisserie-confiserie, 29, rue Georges-Clemenceau. C. LETEVE. Salon de thé. Tél. 5-78.

Le Petit Casino

LE PLUS GAI

HOTEL FLORENTIN, rue Marchal-Foch, 15 et 17.

MANBY à Vichy, sur le Parc. Vêtements pour Dames et Messieurs, ville, sports, voyages. Maison ouverte toute l'année.

Environs de Vichy
TOURISME ET VILLEGIATURES

LA GUILLERMIE (Allier), gare à Ferrières-sur-Sichon, pêche, chasse, cure d'air, de repos, bus s'apin, alt. 6 à 20 mètres.

HOTEL DES TOURISTES, BARGOIN-GOUTON HÔTE. Frais pensionnaires (prix réduits), arrangement famille. Cuisine soignée. Auto à vo. tout. Garage.